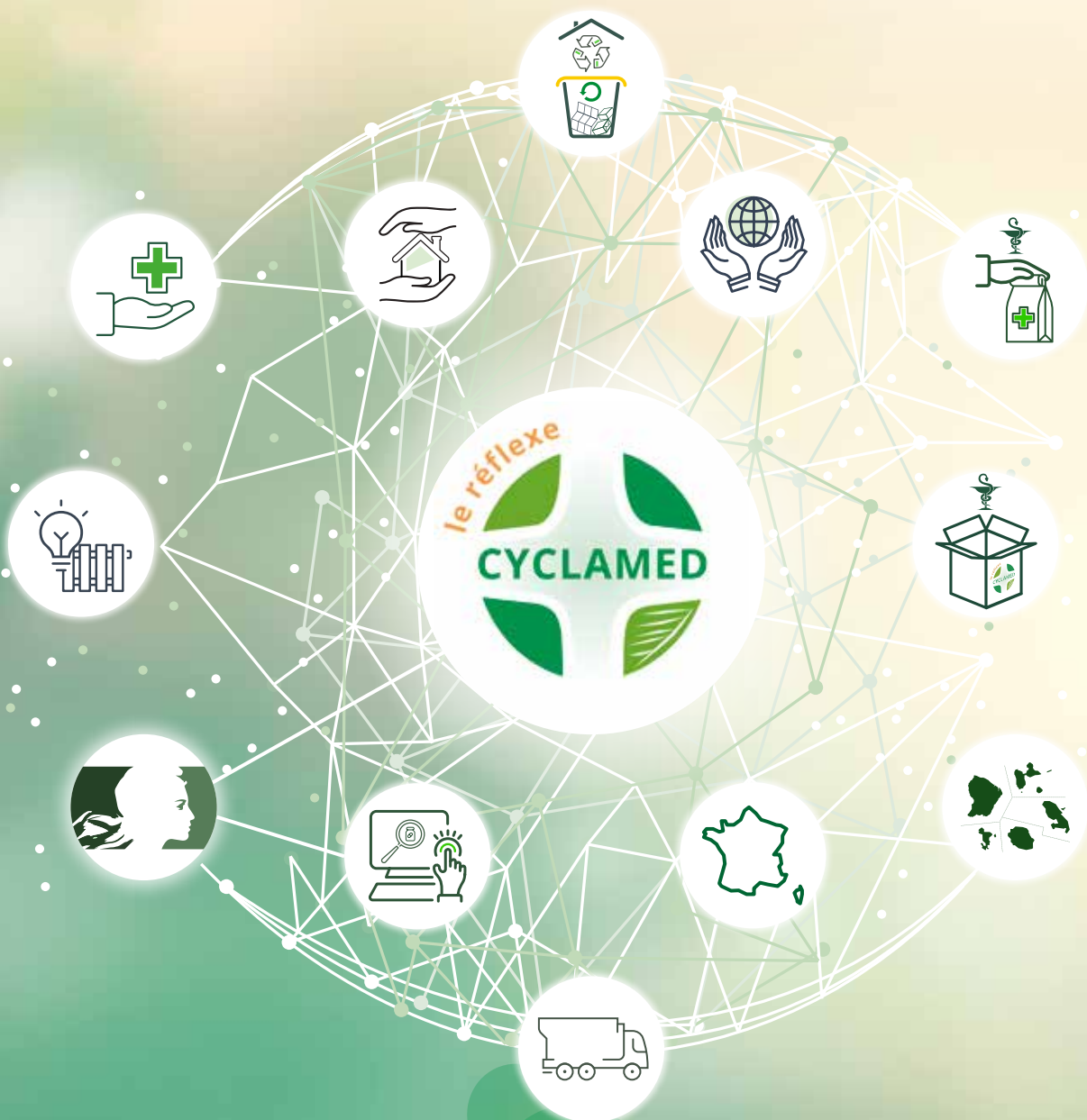


RAPPORT, D'ACTIVITÉ 2020





SOMMAIRE

Mot du Président p.2



01 Contexte marché

Le médicament, un usage de plus en plus raisonné..... p.7

Contexte réglementaire

Textes réglementaires de la filière à REP pour les MNU p.8

Missions et gouvernance

Missions p.9
Gouvernance p.9
Contrôle périodique n°2 pour l'agrément 2016-2021 p.11



02 Trier, collecter et valoriser énergétiquement

Fonctionnement opérationnel de la filière REP MNU p.13
Sécurité et process qualité..... p.17
Outre-Mer p.20



03 Résultats et études

Les résultats 2020 p.25
Étude CSA p.25
Étude de caractérisation Sodae p.28
Étude BVA p.32



04

Recherche et développement

Prévention et étude avec le bassin d'Arcachon p.35
Bilan « Empreinte carbone » optimisé ..p.36
Le projet compacteur p.36
Le projet de dématérialisation du bordereau de suivi des déchets (BSD) non dangereux de Cyclamed p.37



05

Communication

Communiquer, sensibiliser et inciter au tri affiné par les patients p.39
Communication vers le grand public (TV, radio, communication digitale) p.39
Affichage p.43
Partenariats p.45
Communication vers les professionnels de santé p.50



06

Résultats financiers

Les résultats financiers (HT) p.57

Annexes

Cyclamed au jour le jour p.61
Glossaire p.62
Entreprises du médicament adhérentes p.64



LE MOT DU PRÉSIDENT

Thierry MOREAU DEFARGES,
Président Cyclamed



Chers amis,

2020 aura été une année particulièrement éprouvante pour nos familles, nos entreprises et notre pays. Votre éco-organisme Cyclamed a su faire preuve d'adaptation et d'attention vis-à-vis de ses parties prenantes ; ce qui a permis de maintenir ses missions de protection de l'environnement et de santé publique avec un niveau de collecte de qualité.

Ce rapport d'activité 2020 marque la fin d'un cycle. En effet notre Censeur d'État, M. Philippe Debet, qui nous avait rejoints le 2 avril 2015, a fait valoir ses droits à la retraite. M. Debet nous a accompagnés pendant près de 6 ans, associant rigueur, compétence et lucidité face à une complexité de plus en plus grande imposée par des textes de plus en plus précis. Je tiens à le remercier particulièrement pour cette collaboration franche et professionnelle. La succession de ses missions est assurée par M. Jean Bémol, que nous avons eu le plaisir d'accueillir au sein de notre dernier Conseil d'Administration.

2020 est une année marquée également par la Loi AGECE impliquant de nombreux changements dans la gestion des Eco-Organismes, notamment avec la création au sein de l'Ademe d'une direction de la supervision des Filières REP (DSREP.).

Il est important de mettre en évidence le bon fonctionnement de notre association :

- Grâce à l'implication efficace de tous les acteurs de la chaîne du médicament (industriels, grossistes-

répartiteurs, pharmaciens d'officine, transporteurs et unités de valorisation énergétique),

- Grâce à notre équipe de permanents impliqués, réactifs, efficaces. Merci à Tamara Gosset, Bénédicte Niérat, Nadine Chaya et Nathalie Bonnet qui se sont adaptées au télétravail, qui ont remis en cause certaines de nos habitudes, qui ont su mettre en oeuvre des plans de continuité d'activité (PCA) particulièrement adaptés lors des deux confinements,
- Grâce à notre secrétaire Laurent Wilmouth toujours présent et riche en conseils judicieux dans tous les domaines et à notre trésorière Lidwine Lefevre présente à nos comités de pilotage mensuels,

2020 a été marquée par un recul de la collecte des MNU liée directement à la crise COVID : baisse des ventes de médicaments en pharmacie et grâce à une consommation plus raisonnée de médicaments par la population française. Cette baisse doit être perçue comme un signe positif pour la santé publique et environnementale.

Plusieurs chantiers en 2020 ont pu être réalisés malgré les circonstances en s'adaptant aux conditions particulières que nous avons tous à respecter :

1. Les études CSA (gisement des MNU dans les foyers) et SODAE (caractérisation des cartons Cyclamed) :

Une révision approfondie des méthodologies et/ou un calendrier revu ont été nécessaires pour remplacer les interviews face-face, etc. Nous attendons leurs

réultats qui devront être interprétés en tenant compte de la crise sanitaire.

2. De nouvelles collaborations avec des entreprises pharmaceutiques ont été réalisées ou initiées: Chugai, Pfizer, Chiesi, Novartis, s'ajoutant à Sanofi, J and J.

3. Des actions d'information et de sensibilisation dans les facultés de pharmacie ont pu avoir lieu en visioconférence avec des participations supérieures à celles des interventions en présentiel (Strasbourg, Montpellier, Amiens).

4. Nous avons été sollicités pour être acteur de 2 manifestations originales: l'Argus Factory des Assurances le 25 novembre et le Symposium Européen sur les Micropolluants le 27 novembre.

5. Nous avons répondu à la mission CGED menée en juin pour évaluer les difficultés des éco-organismes.

6. Cyclamed a passé avec succès son 2^{ème} contrôle périodique conduit par le cabinet Ernst & Young dans le cadre de son agrément.

7. Enfin, en tant que membre de l'Académie de Pharmacie, j'ai participé activement à la réalisation du rapport sur la DAU (Dispensation à l'unité) et/ou la PDA (Préparation des doses à administrer). Si la PDA ou la DAU semblent constituer des opportunités limitées, des solutions simples telles que l'allongement des dates de péremption à 5 ans ou la prescription en

multiples de semaines et non en mois pourraient être appropriées dans le cas des pathologies chroniques.

Ce bilan 2020 nous permet d'envisager sereinement l'année 2021, année qui sera riche en changement avec un maintien de la cotisation à 0,0032 euros par boîte de médicaments pour la 4^{ème} année consécutive.

Nous avons 3 chantiers importants à mener :

- Le dossier de réagrément,
- L'intégration de la Loi AGECE dans notre cahier des charges,
- La poursuite du projet des compacteurs.

Je sais que nous pouvons compter sur l'esprit d'équipe qui existe entre tous les acteurs du dispositif pour continuer les missions Cyclamed et à faire de chacun des « Tri-Athlètes, des Athlètes du tri».





**1. CONTEXTE
MARCHÉ**

**2. CONTEXTE
RÉGLEMENTAIRE**

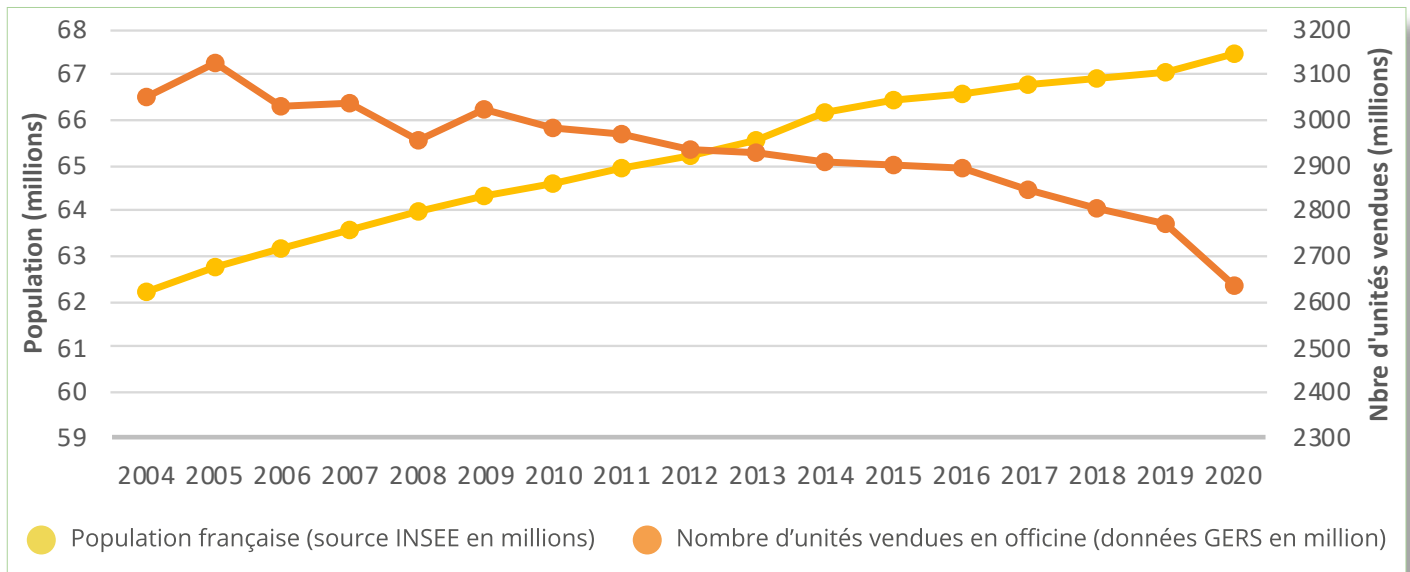
**3. MISSIONS &
GOUVERNANCE**

1. CONTEXTE MARCHÉ

LE MÉDICAMENT, UN USAGE DE PLUS EN PLUS RAISONNÉ

La crise de la COVID-19 a accentué la baisse des ventes unitaires du médicament en pharmacie d'officine.

UNE BAISSÉ RÉGULIÈRE EN VOLUME DEPUIS 15 ANS



Depuis près de 15 ans les ventes unitaires de médicaments, à usage humain, ne cessent de diminuer, environ 1 % par an dans les pharmacies d'officine auquel s'ajoute une baisse de 4 % en 2020.

En parallèle, la population française s'est accrue de plus de 5 millions d'habitants et son âge moyen s'est élevé.

2020 accuse une baisse plus forte de plus de 4 % directement en lien avec la crise sanitaire.

Cette baisse constante en volume serait la résultante de plusieurs facteurs, tels que :

- Les campagnes efficaces sur le bon usage du médicament, développées notamment par les Autorités de santé et les entreprises du médicament,
- La diminution des prescriptions des médecins avec la dispensation optimisée par les pharmaciens,
- La transformation des marchés du médicament (disparition de certaines classes de produits à SMR (Service Médical Rendu) insuffisant, apparition de nouvelles classes thérapeutiques, optimisation des présentations (combi thérapies...),
- La médication familiale : développement du marché des compléments alimentaires et dispositifs médicaux sous forme de sirop, comprimé, gélule...

Cette baisse est le signe d'une évolution vers un usage raisonné du médicament.

UN NOMBRE DE MÉDICAMENTS DANS CHAQUE FOYER FRANÇAIS EN BAISSÉ

Le contenu de l'armoire à pharmacie familiale est le reflet de la baisse des ventes de médicaments en pharmacie et d'une consommation raisonnée. Depuis 10 ans, le chiffre le plus bas est atteint cette année avec moins de 1 200 grammes dans chaque foyer français à l'instant présent. Ces deux tendances (moindres achats, moins de MNU) seront à considérer dans l'évolution de Cyclamed dans les 6 prochaines années.

Si les PDA (Préparations des doses à administrer) ou DAU (Dispensation à l'unité) semblent constituer des opportunités, des solutions telles que l'allongement des dates de péremption à 5 ans ou la prescription en multiples de semaines pourraient apporter un complément dans le bon usage du médicament.

2. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

TEXTES RÉGLEMENTAIRES DE LA FILIÈRE À REP POUR LES MNU

En France, l'article L. 541-10 du code de l'environnement définit le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Les filières à REP sont des dispositifs d'organisation de la prévention et de la gestion de déchets qui concernent certains types de produits. Les producteurs choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations dans le cadre d'éco-organismes à but non lucratif, agréés par les pouvoirs publics.

OBLIGATION DE LA COLLECTE DES MNU PAR LES PHARMACIENS D'OFFICINE

L'article 32 de la loi n° 2007-248, parue au Journal Officiel du 27 février 2007, impose aux officines de collecter gratuitement les MNU, dans leurs conditionnements, périmés ou non, rapportés par les particuliers.

OBLIGATION DE PRISE EN CHARGE DES MNU POUR LES LABORATOIRES

Tout laboratoire pharmaceutique qui exploite des médicaments à usage humain auprès des ménages doit pourvoir ou contribuer à la prise en charge des MNU (décret n° 2009-718 du 17 juin 2009, paru au Journal Officiel le 19 juin 2009).

AGRÉMENT DE CYCLAMED

L'arrêté d'agrément de Cyclamed pour la collecte et la destruction des MNU à usage humain du 25 janvier 2010, en application de l'article R 4211-28 du Code de la Santé Publique, a été publié avec son cahier des charges au Journal Officiel du 5 février 2010. Il a été renouvelé par arrêté du 17 décembre 2015 et délivré à l'association Cyclamed à compter du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 décembre 2021.

NOMINATION DU CENSEUR D'ÉTAT

Conformément à l'article L.541-10 du Code de l'Environnement et par décision du 27 mai 2011, un Censeur d'État est nommé auprès de l'association Cyclamed.



3. MISSIONS & GOUVERNANCE

MISSIONS

La mission de Cyclamed, association de loi 1901 à but non lucratif, est de collecter et de valoriser les Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain, périmés ou non, rapportés par les particuliers dans les pharmacies d'officine.

La sécurisation de l'élimination des MNU permet de préserver l'environnement et la santé publique.

Pour réaliser les objectifs qui lui sont assignés, Cyclamed

fait appel à l'ensemble de la chaîne pharmaceutique : entreprises du médicament, grossistes-répartiteurs et pharmaciens d'officine.

L'éco-organisme est placé sous la responsabilité du Conseil d'Administration (CA) et du Bureau sous la tutelle conjointe de 2 Ministères :

- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire,
- Ministère des Solidarités et de la Santé.

GOUVERNANCE

L'ÉQUIPE

Cyclamed est constitué de 4 permanents : un directeur, une responsable communication, une cheffe de projets logistique, environnement et qualité et une assistante administrative – comptable et déléguée à la protection des données (DPO, Data Protection Officer).

L'activité de Cyclamed est suivie mensuellement par le Comité de Pilotage (COPI) composé de l'équipe de permanents et du Bureau de l'association (président, secrétaire et trésorier) sur sa gestion financière, ses résultats et sa communication.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

L'association est administrée par un CA de 20 membres, élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale (AG) et rééligibles, comprenant des représentants des Entreprises du médicament qui exploitent sur le territoire français des spécialités pharmaceutiques à destination des ménages et des personnalités qualifiées représentant les parties prenantes (LEEM, CNOP, CSRP, APR, FSPF, UNPF, USPO, Censeur d'État).

✓ 2 réunions du CA pour l'année 2020 en visioconférence en raison de la Covid : le 22 juin et le 9 décembre

COMPOSITION DU CA

- ASTRAZENECA*
- Association de Pharmacie Rurale (APR)
- BAXTER*
- BOEHRINGER INGELHEIM*
- Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP)
- Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP)
- CRISTERS*
- Fédération des Syndicats de la Pharmacie Française (FSPF)
- GLAXOSMITHKLINE* (GSK)
- Les Entreprises du Médicament (LEEM) (2 sièges dont une personne qualifiée)
- NOVARTIS PHARMA*
- PIERRE FABRE Médicaments*
- PFIZER*
- SANOFI AVENTIS*
- Les Laboratoires SERVIER*
- TEVA*
- Union Nationale des Pharmacies de France (UNPF)
- Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine (USPO)
- UPSA *

* Entreprises du médicament

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (AG)

L'AG qui s'est tenue en visioconférence le 4 septembre 2020 a validé entre autres les comptes de l'exercice 2019, le budget 2020 et le barème de cotisation 2021.

LE COMITÉ D'ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES (COO)

Mis en place en 2017, le COO rassemble les parties prenantes du dispositif pour échanger sur des perspectives d'amélioration de gestion, la logistique et la surveillance du fonctionnement du dispositif Cyclamed et des interrelations entre tous les acteurs.

Il se compose :

- de l'Ordre des Pharmaciens et des représentants des pharmaciens d'officine,
 - de la CSRP (Chambre syndicale de la répartition pharmaceutique) représentant les grossistes-répartiteurs et le cas échéant de grossistes-répartiteurs,
 - des représentants des prestataires spécialisés de transport et de valorisation énergétique des déchets,
 - de la Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement (FNADE) et à la demande de tout professionnel du traitement des déchets,
 - des représentants de Cyclamed : son Bureau (président, secrétaire) et permanents (directeur et cheffe de projets logistique, environnement et qualité)
- ✓ 1 réunion le 24 novembre avec notamment la présentation du bilan des COO en région, des échanges sur la gestion des déchets, la loi AGECE, le projet compacteur et la nécessaire évolution dématérialisée du bordereau de suivi des déchets (BSD) de Cyclamed.

LES COMITÉS D'ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES EN RÉGION (COO)

Les comités d'orientations opérationnelles régionaux mensuels sont élargis à toutes les parties prenantes pour des réunions d'échanges au plus près de la pratique quotidienne.

Malgré la crise de la Covid, les COO en région ont pu être maintenus chaque mois à deux exceptions près, essentiellement en visioconférence. Y sont invités les représentants régionaux de l'Ordre des Pharmaciens, des syndicats officinaux, des grossistes-répartiteurs, des prestataires de collecte et transports de déchets, des observatoires des déchets en région, des conseils régionaux, de l'ADEME, des ARS, des associations de patients et/ou de consommateurs...

Les sujets abordés sont à la fois informatifs par exemple sur le volume des ventes des médicaments, les résultats quantitatifs de la collecte nationale et régionale, des précisions sur le fonctionnement de la filière et sont constructifs avec les apports d'expériences des parties prenantes...

- Nantes le 14 janvier
- Lille le 6 février
- Orléans le 12 mars
- Dijon le 9 juillet
- Besançon le 23 juillet
- Rouen le 15 septembre
- Limoges le 15 octobre
- Reims le 20 novembre
- Bordeaux le 10 décembre

LES PLANS DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

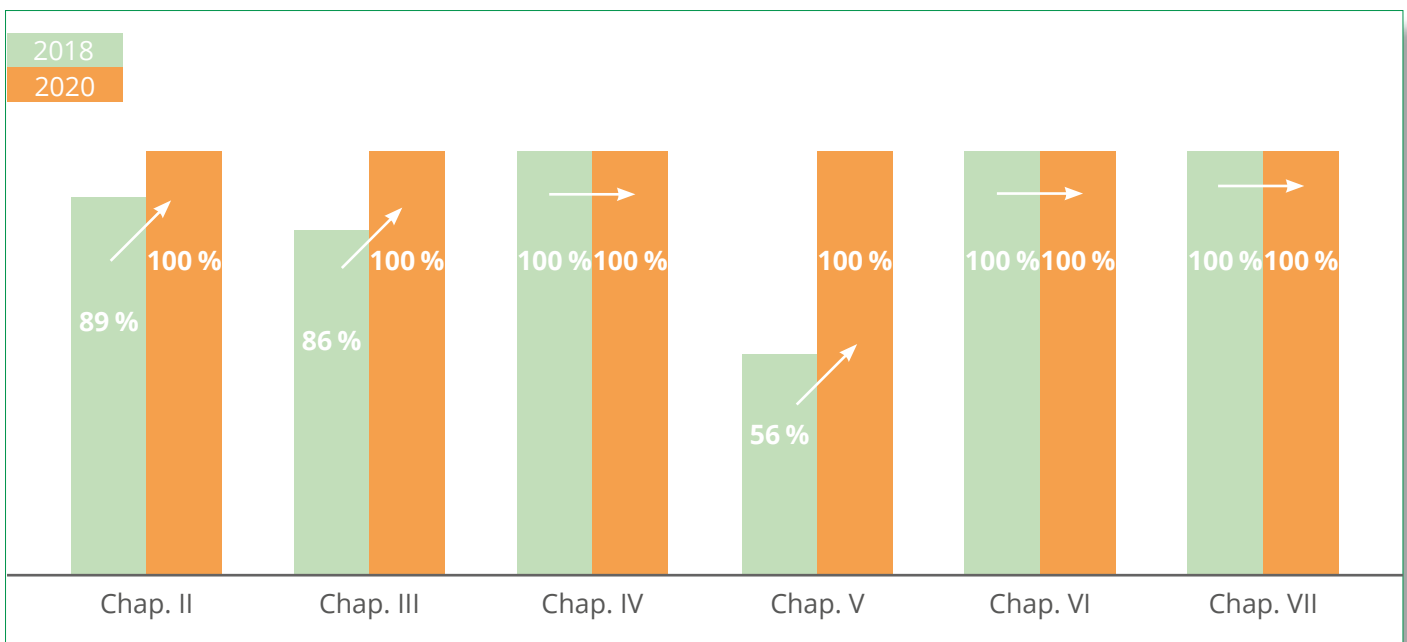
Cyclamed s'est organisé pendant la crise sanitaire, afin de suivre et adapter ses actions avec la mise en place de plans de continuité d'activité (PCA). Les réunions en visioconférence entre le Bureau et les membres

de l'équipe au rythme de tous les 2 jours, puis par semaine à tous les 15 jours ont permis la réactivité des décisions et actions. Les PCA étaient transmis aux Autorités de tutelle de l'éco-organisme.

CONTRÔLE PÉRIODIQUE N° 2 POUR L'AGRÈMENT 2016-2021

Comme prévu dans le cahier des charges d'agrément, Cyclamed a fait réaliser son 2^{ème} contrôle périodique au 2^{ème} trimestre 2020.

L'audit EY qui concerne 88 points de contrôle conclut à **100 % de conformité sur 5 des 6 chapitres et 7 bonnes pratiques identifiées.**



4 points méritent d'être discutés lors du prochain agrément portant sur les exigences suivantes du cahier des charges :

- L'objectif de performance non atteint (68 % donné à titre indicatif dans le dossier d'agrément) : cet objectif ne prend pas en compte certaines évolutions comme le tri affiné (séparation des emballages en carton et notices en papier) qui conduit à une baisse du poids récolté.
- La non-contractualisation directe avec les UVE, retenue par Cyclamed qui contractualise avec celles-ci au travers des contrats avec les prestataires de transport de déchets.
- La clause sur les audits 2 fois par agrément de chaque prestataire du dispositif qui se doit d'être adaptée au contexte : chacun des acteurs du dispositif est soumis à des certifications ou à des audits et inspections (ARS, DREAL...).
- La traçabilité de la collecte des MNU dès la pharmacie d'officine qui ne tient pas compte de la spécificité de l'éco-organisme conçu en accord avec le système pharmaceutique sécurisé actuel en France et sous responsabilité pharmaceutique de la collecte au regroupement. La notion de déchets issus du médicament (DIM) débute lors de la remise du conteneur-benne au transporteur spécialisé du déchet et tracée par le BSD Cyclamed.



02

**TRIER, COLLECTER
ET VALORISER
ÉNERGETIQUEMENT**

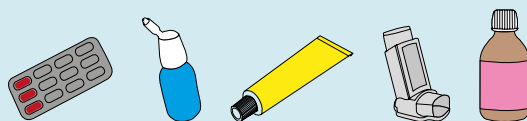


TRIER, COLLECTER ET VALORISER ÉNERGETIQUEMENT

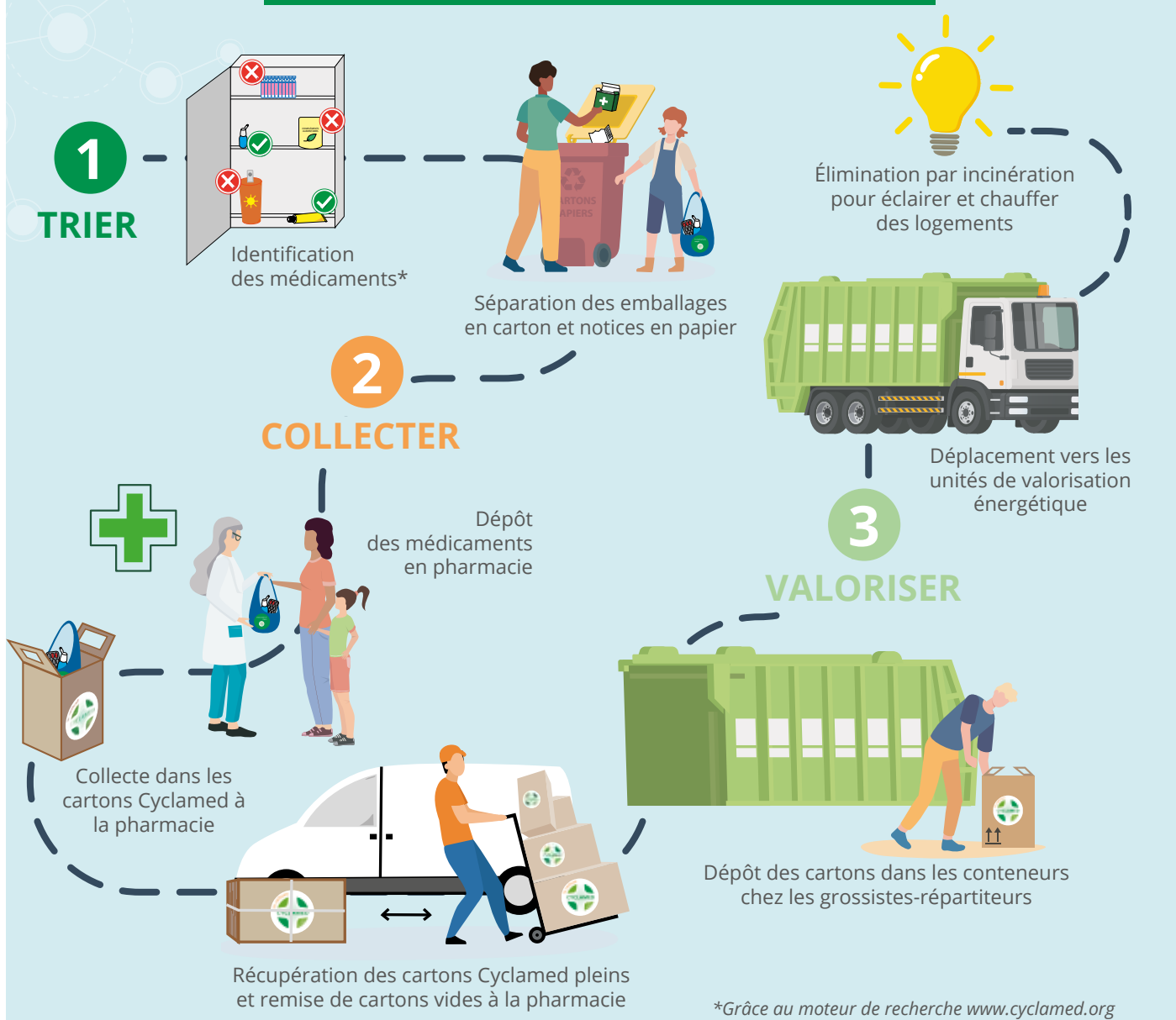
FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL DE LA FILIÈRE REP MNU



QUE DEVIENNENT MES MÉDICAMENTS ?



SUIVEZ LES 3 ÉTAPES DU PARCOURS !



1 TRIER LES MÉDICAMENTS NON UTILISÉS

Les particuliers rapportent dans une pharmacie d'officine leurs MNU, sans les emballages en carton ni notices en papier, dès la fin du traitement ou si la date de péremption est dépassée.

Ces MNU sont placés par l'équipe officinale dans un carton Cyclamed au sein de l'officine, hors de portée de la patientèle.

✓ 21 141 pharmacies d'officine

2 COLLECTER EN PHARMACIE

Les grossistes-répartiteurs récupèrent les cartons Cyclamed pleins auprès des pharmacies d'officine lors de leur tournée quotidienne de livraison. De plus, les grossistes-répartiteurs remettent également gracieusement des cartons Cyclamed vides aux pharmacies d'officine.

Les cartons Cyclamed collectés remplis sont ensuite déposés dans les conteneurs-bennes sécurisés et situés sur le site de l'établissement pharmaceutique des grossistes-répartiteurs.

✓ Fin 2020, 195 sites de grossistes-répartiteurs font partie du dispositif Cyclamed dont 182 en Métropole et 13 en Outre-Mer.

3 VALORISER ÉNERGÉTIQUEMENT

Ensuite, les conteneurs-bennes sont acheminés par les transporteurs spécialisés des déchets vers les unités de valorisation énergétique (UVE) de la région, pour une élimination avec valorisation énergétique de la collecte Cyclamed.

La traçabilité de la collecte Cyclamed est assurée par un BSD dédié Cyclamed émis et renseigné par le grossiste répartiteur, puis complété par le transporteur spécialisé et enfin l'UVE.

✓ 50 UVE¹

L'énergie récupérée par suite de l'incinération des MNU est valorisée, sous forme de chaleur et/ou sous forme d'électricité afin de chauffer et/ou d'éclairer des logements, établissements publics, etc. Ces UVE couvrent le territoire national et sont sélectionnées pour leur proximité géographique des agences des grossistes-répartiteurs (le moins de transport possible).

¹Deux UVE supplémentaires ont été utilisées en 2020 : UVE Juralia (Bourgogne-Franche-Comté) et l'UVE Vernea Clermont Ferrand (Auvergne-Rhône-Alpes).



LES
PARTICULIERS



LES
PHARMACIENS

LES GROSSISTES -
RÉPARTITEURS



LES
PRESTATAIRES

	RÉGIONS	UVE UTILISÉES PAR RÉGION EN 2020
1	AUVERGNE-RHONE-ALPES	LUCANE BAYET
2		VERNEA CLERMONT FERRAND TDI
3		TREDI SALAISE SUR SANNE
4		RONAVAL BOURGOIN
5		SYTRAIVAL VILLEFRANCHE
6	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	VERNEA NOUVEAU
7		GRAND DIJON
8		SONIRVAL FOURCHAMBAULT
9		VALEST SENS
10		UVE SYBERT BESANCON
11		VALINEA MONTBELIARD
12	BRETAGNE	UVE JURALIA
13		JURALIA NOUVEAU
14		IDEX DINAN
15		GEVAL BRIEC
16	CENTRE-VAL-DE-LOIRE	SOTRAVAL BREST
17		VALOREIZH RENNES
18		SIRCOB CARHAIX
19	GRAND-EST	ORVADE SARAN
20		ORISANE CHARTRE
21	HAUTS-DE-FRANCE	ARCANTE BLOIS
22		TRONVILLE-EN-BARROIS
23		CHAUMONT
24		REIMS
25		SAUSHEIM
26	ÎLE-DE-FRANCE	COLMAR
27		STRASBOURG
28		UVE LABEUVERIERE
29		ESIANE
30	NORMANDIE	NOVERGIE CARRIERE SOUS POISSY
31		GENERIS RUNGIS
32		SOMOVAL MONTHYON
33	NOUVELLE-AQUITAINE	GENERIS VAUX LE PENIL
34		GENERIS VILLEJUST
35		SNVE GRAND QUEVILLY
36		OREADE - 76 ST JEAN DE FOLLEVILLE
37		SETRAD POITIERS 86
38	OCCITANIE	VRVD CENON
39		CNIM 19
40		CEDL LIMOGES 87
41	PAYS-DE-LA-LOIRE	SETRAD ECHILLAIS 17
42		SETRAD LA ROCHELLE 17
43	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	EVOLIA NIMES UVEND
44		CYDEL CALCE UVEND
45		SETMI TOULOUSE UVEND
46		AEC COUERON
47	OUTRE-MER	SAVED à LASSE
48		SYNERVAL
49		ZEPHYR TOULON
/	OUTRE-MER	SONITHERM
/		NOVERGIE VEDENE
50	GUADELOUPE - SAINT MARTIN - SAINT BARTHÉLEMY - GUYANE	OREADE - 76 st JEAN DE FOLLEVILLE (en Normandie)
50	LA RÉUNION - MAYOTTE	SNVE GRAND QUEVILLY (en Normandie)
50	MARTINIQUE	LA MARTINIQUAISE

MÉTROPOLE

OUTRE-MER



POUR AIDER AU TRI DES PARTICULIERS :

La convention tripartite emballages - Adelphe - LEEM - MNU avec la mise en place de « l'info tri médicament »

Un contrat tripartite Adelphe (filiale de CITEO) - Cyclamed - LEEM a été signé en janvier 2012, renouvelé par un 3^{ème} avenant le 5 juillet 2018. L'objectif est de permettre aux producteurs de médicaments de contribuer financièrement auprès de chaque éco-organisme à la collecte, au recyclage ou à la valorisation énergétique des déchets liés à leur activité : emballages en carton, notices en papier et MNU.

Sous forme de signalétique, un « Info-tri médicament » a été réalisé en 2018 en partenariat avec Adelphe, le LEEM et Cyclamed. Apposé sur les boîtes de médicaments, les notices ou sur les sites Internet des entreprises du médicament, il permet aux patients-consommateurs d'obtenir les consignes de tri.

Un guide dédié aux entreprises du médicament permet de retrouver toutes les déclinaisons, selon la composition des emballages de médicaments pour apposer les consignes de tri précises et pratiques.

La loi Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire - AGEC, promulguée le 10 février 2020, prévoit une signalétique informant le consommateur que le produit à destination des ménages fait l'objet de modalités détaillées de tri ou d'apport du déchet.

Un moteur de recherche performant



Sur la page d'accueil de notre site Internet « cyclamed.org », ce moteur de recherche permet en un simple clic d'identifier les médicaments des autres produits de santé. En effet, tout ce qui a été acheté en officine, n'est pas à rapporter en pharmacie. Seuls les médicaments à usage humain sont récupérés. Ils ont reçu une Autorisation de Mise sur le Marché (A.M.M) par les autorités et sont bien identifiés comme médicaments.

Cela n'est pas le cas pour les produits de parapharmacie (crème solaire...), les compléments alimentaires ou les dispositifs médicaux...

En cas de doute, ce moteur de recherche donne la solution pratique et rapide.

En complément de ce moteur de recherche, une page dédiée sur notre site Internet a été créée pour identifier les médicaments : <https://www.cyclamed.org/comment-trier/identification>

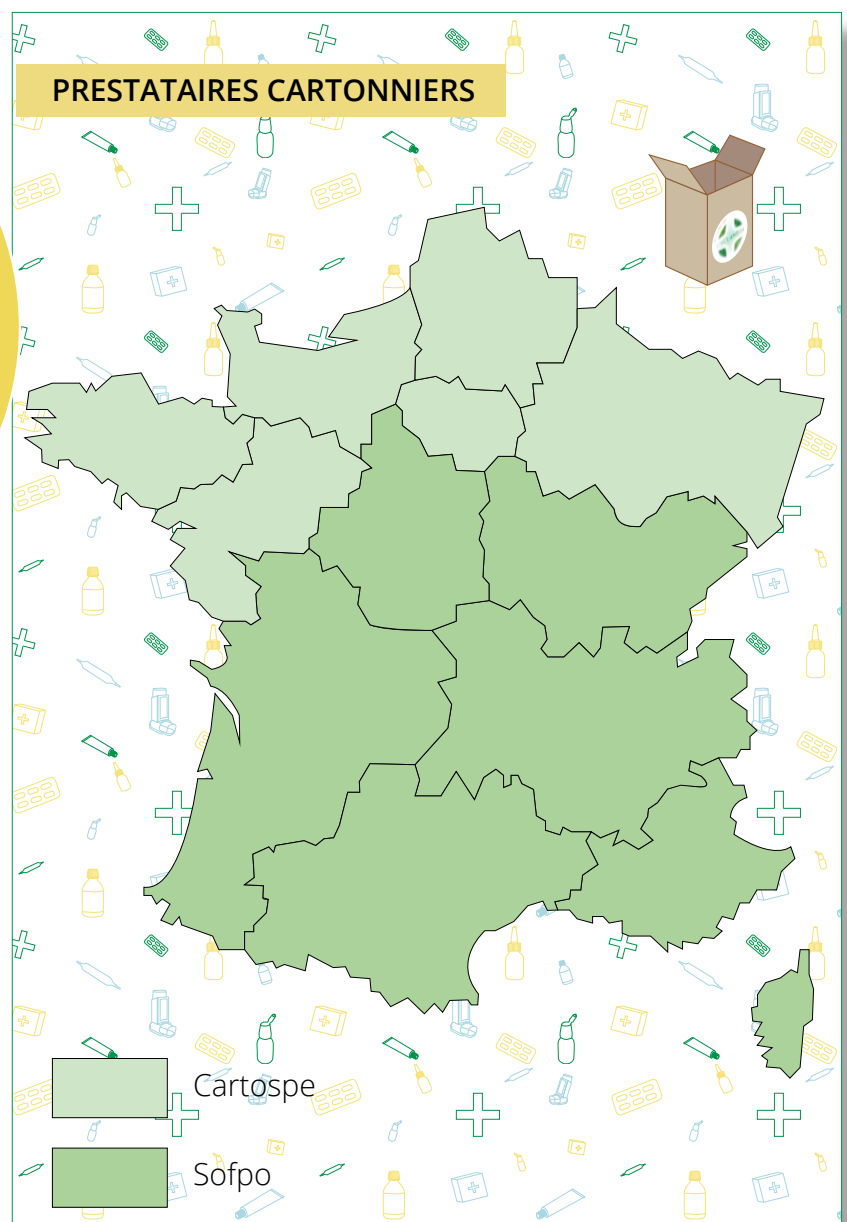
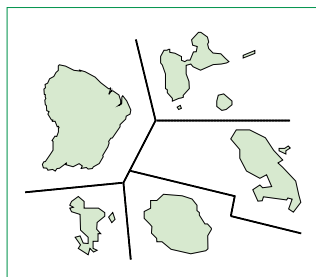
SÉCURITÉ ET PROCESS QUALITÉ

DES CARTONS, RENFORCÉS ET SÉCURISÉS POUR LES OFFICINES ET LES GROSSISTES-RÉPARTITEURS

Deux cartonniers sélectionnés par appel d'offres livrent, chacun sur sa zone de chalandise les grossistes-répartiteurs pour approvisionner les pharmacies d'officine en cartons Cyclamed pour les années 2019-2021 (cf. carte des cartonniers ci-contre)

La conformité des cartons est vérifiée et attestée par des tests réalisés par BVT selon la norme NF X 30 -507.

- Les cartons Cyclamed contiennent 83 % de fibres recyclées.



UNE HAUTEUR DE LIVRAISON DES GROSSISTES-RÉPARTITEURS LIMITÉE VOLONTAIREMENT À 1M80.

Depuis avril 2019, l'association a décidé de suivre les recommandations ergonomiques de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT Rhône Alpes qui préconise une hauteur maximum des

palettes de 1m80), sans surcoût supplémentaire pour les adhérents: Cartospé livre 380 cartons/palette et Sofpo 360 cartons/palette.

UNE DÉMARCHÉ D'AMÉLIORATION CONTINUE GRÂCE AUX VISITES QUALITÉ DES GROSSISTES-RÉPARTITEURS

L'objectif est de favoriser les échanges, communiquer et mettre à disposition les outils nécessaires au bon fonctionnement. Tous les ans, conformément à son cahier des charges, Cyclamed réalise des visites qualité auprès des grossistes-répartiteurs du dispositif afin d'assurer le bon fonctionnement de la filière MNU et apporter des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées. Par exemple :

- Disponibilité des cartons Cyclamed,

- Identification des cartons Cyclamed par les pharmacies d'officines,
- Anomalies éventuelles dans le dispositif et leur suivi,
- État des lieux du parc de conteneurs-bennes loués par Cyclamed.

Lors de ces visites, la confidentialité des informations échangées est assurée par la remise d'un document signé conforme au RGPD.

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR INTÉGRER LE DISPOSITIF CYCLAMED POUR LES NOUVEAUX GROSSISTES-RÉPARTITEURS

Les grossistes-répartiteurs du dispositif Cyclamed représentent plus de 97 % des grossistes-répartiteurs en France et sont majoritairement adhérents de la CSRP.

Les grossistes-répartiteurs souhaitant intégrer le dispositif Cyclamed peuvent se rapprocher de l'éco-organisme pour en faire la demande :

1^{ère} étape :

Un dossier de candidature leur est remis (questionnaire à remplir et pièces justificatives demandées).

2^{ème} étape :

Le dossier de candidature reçu complété est analysé et validé auprès du Bureau de l'éco-organisme.

3^{ème} étape :

Une visite du site du grossiste-répartiteur demandeur est organisée afin de compléter si nécessaire et vérifier avec l'ensemble des collaborateurs la faisabilité opérationnelle du

dispositif (gestion des commandes de cartons, emplacement pour le conteneur-benne, etc.). Cette étape peut inclure la co-construction de solutions adaptées à chaque site demandeur avec les prestataires spécialisés de Cyclamed.

4^{ème} étape :

À la suite de la visite du site, l'évaluation finale du dossier de candidature, est réalisée.

À l'acceptation de la candidature par le Bureau de l'éco-organisme, le site est accompagné dans la mise en place opérationnelle du dispositif.

DES APPELS D'OFFRES RÉGULIERS

Après des prestataires, cartonniers et transporteurs spécialisés des déchets, les appels d'offres permettent de négocier les prix et de les challenger sur la qualité des prestations.

UN SYSTÈME DOCUMENTAIRE QUALITÉ STRUCTURÉ

Pour assurer la protection de tous les acteurs du dispositif (pharmacies d'officine – grossistes-répartiteurs – entreprises du médicament – Cyclamed), Cyclamed a mis en place une politique d'assurance qualité encadrée depuis 2010 par deux documents majeurs :

➤ La Charte de Qualité Sécurité co-signée par toutes les parties prenantes sur les engagements de

chacun. Celle-ci sera mise à jour en 2021 avec tous les professionnels de la pharmacie parties prenantes du dispositif,

➤ La fiche d'anomalie qualité ou FOQ pour remonter aux responsables de Cyclamed tout dysfonctionnement au sein du dispositif.



Charte Qualité Cyclamed et FOQ

Depuis, procédures, instructions et formulaires structurés sont venus compléter notre système d'assurance qualité :

- Cartographie des process, Risk Port Folio pour évaluer les risques,
- Procédures sur l'appel à cotisation, l'engagement et le règlement des dépenses,

- Sécurité du personnel avec l'instruction de consignes et de remise des Equipements de Protection Individuelle (EPI),
- Sécurité informatique avec la nomination du DPO et la mise en place d'une charte informatique en lien avec le RGPD,
- Charte de télétravail,
- Livret d'accueil du collaborateur...

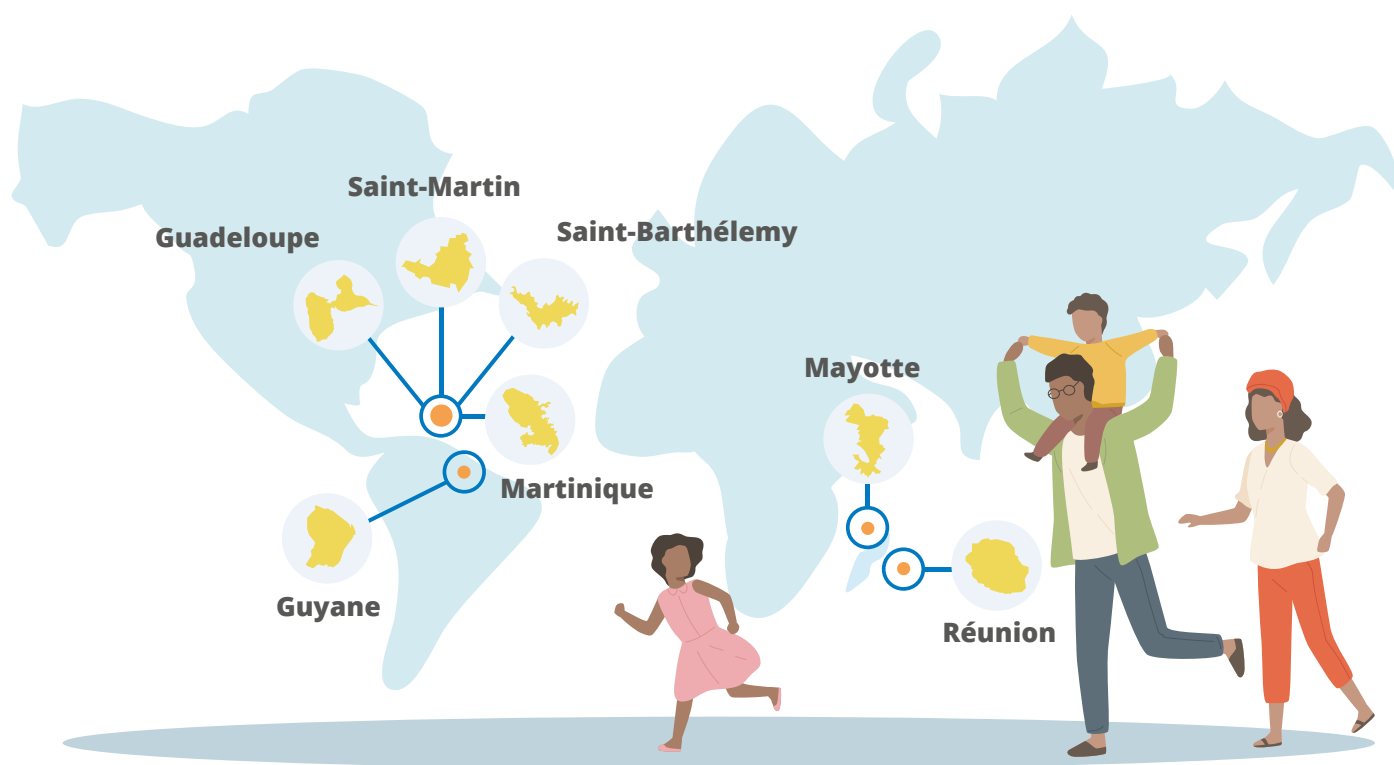
OUTRE-MER

LE FONCTIONNEMENT DE CYCLAMED EN OUTRE-MER

Il est identique à celui en Métropole. Seule La Martinique possède sur son territoire une UVE « **La Martiniquaise de Valorisation** », où sont valorisés énergétiquement les MNU des particuliers martiniquais.

Pour les autres territoires, les conteneurs pleins de cartons Cyclamed remplis sont acheminés en Métropole pour être valorisés dans deux UVE en Normandie (cf. le tableau « Dispositif et tonnages collectés en Outre-mer en 2020 »).

Présence du dispositif Cyclamed en Outre-Mer



Territoires d'Outre-Mer	Grossiste-Répartiteur	Nombre de conteneur-benne	Unités de Valorisation Energétique
Guadeloupe	Sopharma	1	Oréade - Saint Jean De Folleville
	GPG	1	
	Ubipharm	1	
Martinique	Sopharma	1	La Martiniquaise
	Ubipharm	1	
Guyane	SPG	1 conteneur partagé	Oréade - Saint Jean De Folleville
	Ubipharm		
La Réunion	Pharmar	1	SNVE - Grand Quevilly
	Cerp (Sainte Marie et Saint Pierre)	2	
	Soredip	1	
Mayotte	Copharmay	1 conteneur situé chez Star Mayotte	SNVE - Grand Quevilly
	Ubipharm		
Saint Martin	Laborex	1	Oréade - Saint Jean De Folleville
TOTAL	13	11	2 UVE en Normandie 1 UVE en Martinique

PLUS DE SENSIBILISATION AVEC LES FACILITATEURS

Deuxième semestre 2019, Cyclamed a fait le choix de représentants ou facilitateurs en Guadeloupe – Saint-Martin et en Martinique afin d’avoir un relais de proximité auprès des professionnels du médicament, des prestataires, des institutionnels (ARS, délégation outre-mer de l’Ordre National des Pharmaciens...) et du grand public :

- **Facilitateur en Martinique** : la société Entreprises & Environnement (depuis juin 2019)
- **Facilitateur en Guadeloupe** : la société C2D Consulting (depuis juillet 2019)
- **Facilitateur à La Réunion** : le Syndicat de l’Importation et du Commerce de la Réunion - SICR (depuis juin 2020).

Les résultats étant concluants, les missions confiées ont été poursuivies et étendues sur toute la Caraïbe et l’Océan Indien en 2020 :

- Guyane : la société Acorpe Environnement et Agriculture,
- Mayotte : la société Maore Territoires.

Différentes actions de communication ont été menées :

➤ En Guadeloupe :

Tout au long de l’année, durant la crise sanitaire, nos messages et supports de communication ont été relayés par nos parties prenantes sur place : ARS, Ordre des pharmaciens, Syndicat Départemental des Pharmaciens de Guadeloupe (SDPG), l’Union Régionale des Professionnels de la Santé (URPS), les grossistes-répartiteurs.

Une formation à distance destinée aux pharmaciens d’officines a été lancée pour rappeler le fonctionnement de la filière. Une première session appelée « Cyclaweb » a été organisée le 17 décembre 2020. Suite à un bilan positif des participants, d’autres sessions se dérouleront en 2021.

Lors de l’AG des pharmaciens organisée le 22 décembre par le SDPG et l’URPS, une présentation Cyclamed a été réalisée par notre facilitatrice sur place.

➤ En Martinique :

Toutes les pharmacies martiniquaises ont reçu nos affiches et flyers, grâce à la distribution du grossiste-répartiteur Sopharma.

Le groupe PHR Antilles, qui possède 95 écrans publicitaires dans leurs officines de Martinique, a diffusé gratuitement auprès de la patientèle le spot TV de Cyclamed à partir du mois de juillet.

De même, la vidéo présentant le circuit Cyclamed a été relayée gracieusement sur les écrans des salles d’attente des laboratoires Biolab Martinique.

Nos flyers ont été distribués dans 11 structures d’aide à domicile : 6 sur le territoire de la CACEM, 4 sur le territoire de l’Espace sud, 1 au Cap Nord. Cette information menée auprès de 1 260 personnes a été jugée utile par les employés comme par les clients pour inciter au tri et au retour des MNU en pharmacie.

300 personnes ont été sensibilisées, entre juillet et décembre, lors des tournées « Kay Pwop » dans différentes communes : Trinité, Le Lamentin, Ducos, Rivière Pilote, Sainte Anne, Rivière salée, Petit Bourg, Prêcheur.

Tout au long de l’année, une sensibilisation a été réalisée dans les écoles :

- Auprès de 485 élèves : 61 % en école primaire et 39 % au collège
- Lors de la journée « Homme et biosphère » le 17 janvier à l’EREM (Espace de Réflexion Éthique de la Martinique) auprès d’une centaine de collégiens et lycéens.

Plusieurs interventions radiophoniques ont été consacrées au « réflexe Cyclamed » sur RCI, Radio Nord FM.

➤ À La Réunion :

Un certain nombre de retombées médiatiques* (TV, radio, presse web) ont relayé régulièrement des informations à partir de juillet, notamment pour recommander aux patients, durant le confinement, de faire le tri de leur armoire à pharmacie et d’attendre le déconfinement pour rapporter ses MNU en pharmacie.

*Antenne Réunion, Radio Réunion, ipreunion.re, cliclanoo.re, mini.re, reunion.orange.fr, zactus.re, niooz.fr, linfo.re

Le grossiste-répartiteur Soredip a délivré des informations avec l’affiche Cyclamed destinée aux équipes officinales sur les consignes de collecte des MNU auprès des 246 pharmacies réunionnaises.

Sur les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn) de « Déchets REP Réunion ».



LE MOT DE **SANDRINE SINAPAYEL**

**Pour le SICR,
Facilitatrice de Cyclamed
Réunion**

« Dans l'objectif d'améliorer sa performance sur le territoire de La Réunion, Cyclamed a confié au SICR (Syndicat de l'Importation et du Commerce de La Réunion) une mission de facilitateur depuis juin 2020. Nos actions ont consisté à rencontrer les parties prenantes directes et indirectes de la filière (grossistes-répartiteurs, syndicat de pharmaciens, ARS, etc), pour les sensibiliser, créer des liens de proximité avec ces acteurs pour les rendre plus proactifs dans le dispositif.

Afin de faire encore mieux connaître CYCLAMED auprès du Grand Public, le SICR a favorisé la réalisation d'un reportage télévisuel qui a été diffusé dans le journal télévisé Antenne Réunion le 17 juillet 2020.

En 2021, nous poursuivrons nos actions d'information et de sensibilisation auprès des parties prenantes de la filière et notamment auprès des scolaires.

Le SICR est ravi de collaborer avec l'éco-organisme CYCLAMED, qui se donne les moyens d'améliorer sa visibilité et son efficacité pour faire progresser la filière « MNU » sur le territoire de La Réunion. »



RÉSULTATS ET ÉTUDES




RÉSULTATS ET ÉTUDES

LES RÉSULTATS 2020

La crise sanitaire de la Covid 19 a eu un impact sur la baisse des tonnages collectés en 2020. Les confinements imposés en mars – mai et fin octobre – mi-décembre ont fortement ralenti le retour des MNU dans les officines. Il est important de signaler que Cyclamed a réalisé une campagne de communication pendant les périodes de confinement pour inciter les patients à faire le tri chez eux et à ne pas rapporter les MNU en officine en attente de la fin du confinement,

afin de préserver les professionnels de santé qui avaient à faire face à une situation très compliquée due à l'absence de matériels de protection (masques, gels etc.).

En 2020, 13 213 tonnes de déchets issus du médicament (DIM) ont été collectées grâce aux ménages français via les pharmacies d'officines et les grossistes-répartiteurs avant leur valorisation énergétique.

 Métropole + Outre-Mer	2016	2017	2018	2019	2020
Collecte brute (DIM) (tonnes)	15 874	15 168	14 653	14 938	13 213
MNU collectés (tonnes)	11 884	11 083	10 827	10 675	9 953
Gisement annuel issu de CSA (tonnes)	19 000	17 600	17 600	17 300	19 980
Taux de collecte en %	63 %	63 %	62 %	62 %	50%

UNE COLLECTE QUANTITATIVE DE MÉDICAMENTS NON UTILISÉS (MNU), REFLET DES COMPORTEMENTS

Les ventes unitaires de médicaments en pharmacies d'officine en baisse et un bon usage de ceux-ci contribuent à la baisse de l'armoire à pharmacie familiale et ainsi de la quantité de MNU chez les ménages français. La quantité des MNU collectée baisse depuis 4 ans, avec une conscience de plus en plus importante de sécurité environnementale et sanitaire appuyée par une implication plus forte des citoyens dans le retour des MNU à l'officine (Cf. résultats de l'enquête barométrique BVA p. 32-33 qui sont confortés également par l'enquête gisement CSA). Néanmoins en 2020 nous constatons un gisement de MNU accru lié en partie à nos actions de communication protectrices des pharmaciens.

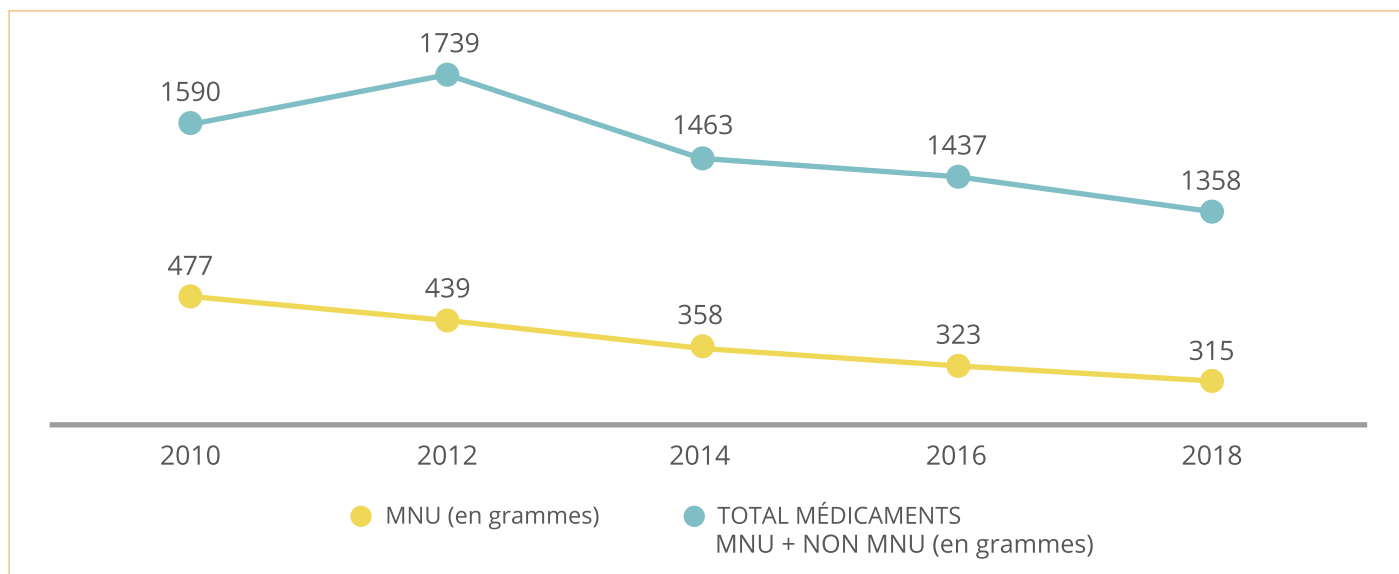
Historique de l'étude gisement des MNU dans les foyers français (Institut CSA)

Depuis 2010, Cyclamed conduit une étude tous les 2 ans au sein des foyers français pour déterminer la quantité réelle de MNU à récupérer. Seule étude sur la quantité de médicaments détenus par les foyers français disponible et acceptée lors des agréments de l'éco-organisme, elle permet d'évaluer le taux de collecte de Cyclamed. À compter de 2020, l'étude gisement devient annuelle.

Nous constatons depuis 2010 une diminution régulière et constante de la quantité de MNU au sein des foyers français. En moyenne à un instant T, un foyer dispose de 315 grammes de MNU chez lui en 2018, versus 477 grammes en 2010. La part relative des MNU dans l'armoire à pharmacie de chaque Français est ainsi passée en 8 ans de 30 % à 23 % (-7 %).

Ainsi le tonnage de MNU diminue en corrélation avec la baisse du gisement, en passant de 19 000 tonnes en 2016 à 17 600 tonnes en 2018, alors que le nombre de foyers a augmenté de plus de 2 millions sur cette même période et que la population vieillit.

L'ARMOIRE À PHARMACIE EN POIDS/QUELLE ÉVOLUTION ?



Ces deux tendances (moins d'achats, moins de MNU) sont à considérer pour la collecte des MNU et pourraient s'expliquer par plusieurs facteurs :

- Une baisse de la consommation médicamenteuse en ville liée au développement de programmes de bon usage du médicament tant par les autorités que par les industriels,
- Une baisse de la prescription,
- Une dispensation optimisée par le pharmacien d'officine,
- Une meilleure observance par les patients,
- Une modification de la structure du marché pharmaceutique.

Cas particulier de 2020

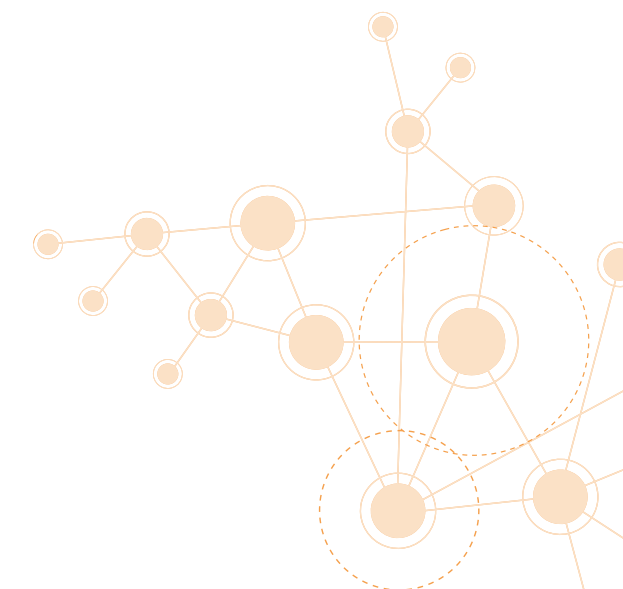
Durant les confinements, les citoyens ont acheté nettement moins de médicaments comme le montre la baisse des ventes unitaires de plus de 4 % en 2020. De ce fait, les citoyens ayant la crainte de ne plus avoir de médicaments ont conservé leurs MNU. De plus la communication active de Cyclamed durant les 2 phases de confinement a incité nos concitoyens à ne pas rapporter leurs MNU durant ces périodes et a eu pour conséquence un surstockage de ceux-ci dans leur armoire à pharmacie, constaté lors de notre étude, avec pour conséquence un calcul de gisement annuel surévalué.

Toutefois, nos concitoyens ayant utilisé ces temps de confinement pour trier, une autre conséquence est une amélioration significative de la qualité de la collecte

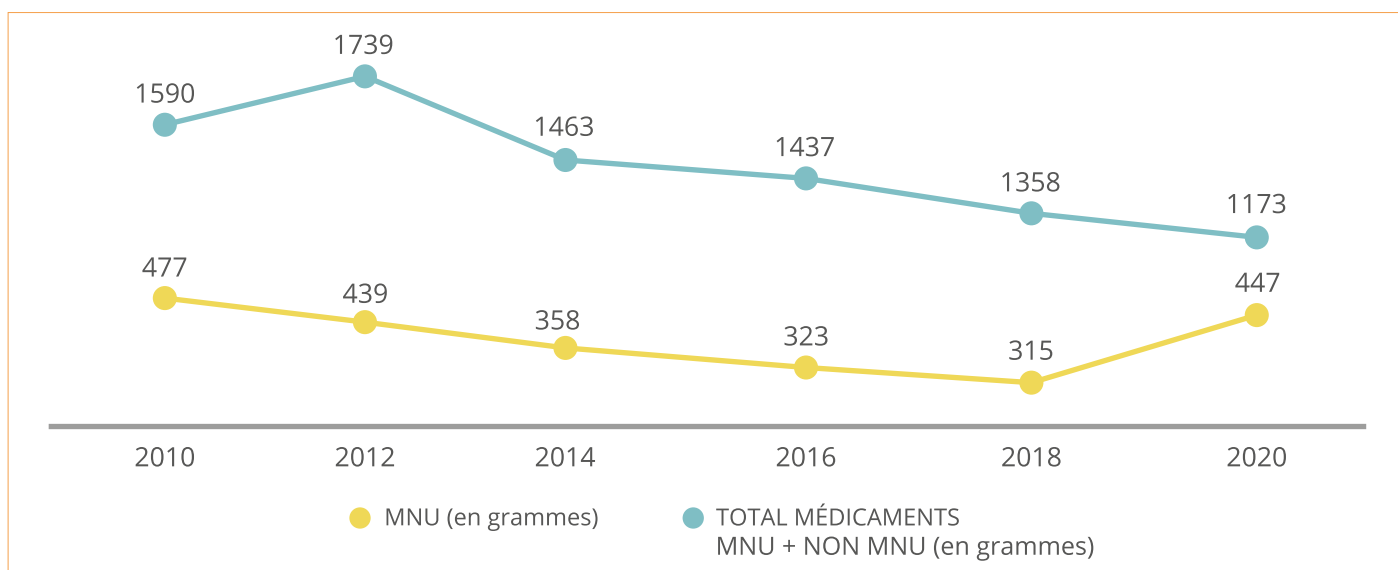
avec une part de MNU collectés versus la collecte brute, passant de 71 % en 2019 à 75 % en 2020.

2020, une situation exceptionnelle: un protocole d'étude gisement des MNU adapté aux consignes sanitaires et un résultat révélateur des périodes de confinement

CSA avec notre participation a élaboré un protocole alternatif à l'usuel dans le respect des mesures sanitaires pour protéger l'ensemble des citoyens. Le protocole de recueil 2020 est intégralement « online » et non plus en face-à-face pour éviter tous risques et craintes des foyers participant à l'étude gisement.

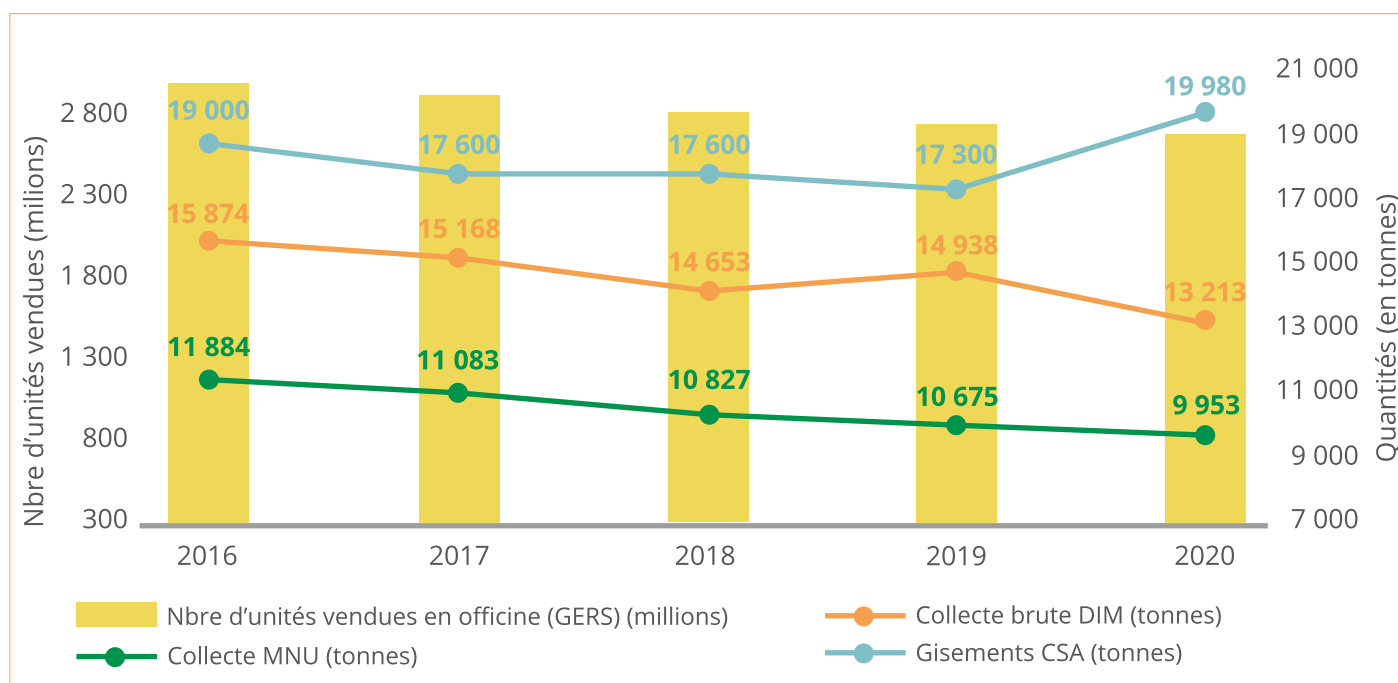


L'ARMOIRE À PHARMACIE EN POIDS/QUELLE ÉVOLUTION ?



1. Les volumes des ventes unitaires des médicaments en pharmacie d'officine (remboursés et non remboursés) seraient en baisse de -4,7 % entre 2019 et 2020
2. Le poids de l'armoire à pharmacie est toujours constatée en baisse
3. Les Français sont de plus en plus nombreux à déclarer rapporter leurs MNU en pharmacie et depuis 2018, à pratiquer la séparation des emballages en carton et notices en papier en amont.

ÉVOLUTION COMPARÉE DES VENTES UNITAIRES DE MÉDICAMENTS, DU GISEMENT MNU ET DE LA COLLECTE CYCLAMED ENTRE 2016 ET 2020



Lorsque nous analysons plus précisément les variables inhérentes au tri de MNU, nous pouvons noter un « effet confinement » indéniable en 2020 : en Métropole, **la fréquence de déstockage est de 1,56 au cours des 12 derniers mois**, en baisse significative par rapport à 2018 (fréquence 2018 = 1,9). La fréquence de déstockage est comparable entre la Métropole et les départements d’Outre-Mer. Il est aussi important de souligner que les périodes de confinement, marquées par des difficultés d’approvisionnement, ont conduit les patients à garder des MNU au cas où ils ne pourraient pas s’approvisionner. Ce comportement est similaire à celui des patients insulaires qui ont tendance à garder leurs produits même périmés.

Cette diminution de déstockage est à relier **au poids moyen des MNU par foyer qui augmente significativement pendant les périodes de confinement et de couvre-feu**. Le poids moyen de MNU par foyer s’élève à 447 g (versus 315 g en 2018, jusqu’alors en constante baisse depuis 2010).

L’année 2020 est vraiment singulière puisqu’il est constaté une baisse significative de 30 % du poids des médicaments utilisés (total Médicaments - MNU), soit 726 g versus 1 043 g en 2018 expliqué par une baisse de la vente en volume de l’ensemble des médicaments (médicaments portés au remboursement et hors remboursement)¹. **Le poids de l’armoire à pharmacie des foyers français continue de baisser significativement en 2020 avec un poids moyen de 1 173 g**, le plus bas mesuré depuis 10 ans.

L’effet des confinements et de la crise sanitaire a bouleversé les comportements des Français : moins d’achats de médicaments en officine, moins de déstockage des MNU et ainsi un poids des MNU stockés à domicile qui augmente, un poids moyen de l’armoire à pharmacie qui diminue significativement.

Ces phénomènes singuliers liés à la crise sanitaire dès mars 2020 ne permettent pas de mettre en évidence une performance de Cyclamed, similaire aux années précédentes.

Le recueil de données fait par les patients directement

et non par les enquêteurs en raison de la COVID 19 est aussi un facteur explicatif des différences avec les années précédentes.

UNE COLLECTE DE PLUS EN PLUS AFFINÉE

Il est tout aussi important de souligner la performance qualitative de la collecte Cyclamed.

L’amélioration qualitative du geste de tri affiné se traduit par une baisse de la présence des emballages en carton et notices en papier dans les MNU collectés et stimulée par les campagnes d’information grand public à la télévision, sur les réseaux sociaux et en affichage.

L’étude de caractérisation SODAE

L’étude annuelle de caractérisation de la collecte est effectuée sur sites à partir des conteneurs-bennes situés en 2020 sur 3 agences de grossistes-répartiteurs (compte tenu de la crise de la Covid 19, nous avons été contraint de nous limiter à 3 conteneurs au lieu des 5 décidés en 2019).

- Bretagne, CERP BRETAGNE ATLANTIQUE à Rennes Saint Grégoire (35) (site témoin d’année en année),
- Pays-de-la-Loire, ALLIANCE HEALTHCARE au Mans (72),
- Occitanie, OCP RÉPARTITION à Toulouse (31).

Dans chaque conteneur-benne, des cartons Cyclamed pleins sont prélevés aléatoirement selon le plan d’échantillonnage défini par la méthodologie de l’étude. Un tri des déchets issus du médicament (DIM) est effectué en différenciant les MNU (selon 14 catégories), des déchets non médicamenteux (compléments alimentaires, parapharmacie...), des emballages et notices (totalement vides ou non).

Enfin, les matériaux sont triés selon 5 composants : carton-papier, plastique, verre, métaux, et complexes. Tous les éléments ainsi séparés sont pesés. Le tableau suivant donne les résultats comparés depuis 2016.

Évolution de la composition de la collecte depuis 2016 :

Caractérisation de la collecte	Tonnages				
	2016	2017	2018	2019	2020
Emballages Totalement Vides (ETV) ²	1 239	724	1 018	521	484
MNU avec emballages ³	10 645	10 358	9 809	10 154	9 468
MNU avec emballages + ETV (A+B)	11 884	11 083	10 827	10 675	9 953
Autres déchets (NON MNU)	2 521	2 685	2 573	3 046	2 155
DIM (collecte brute)	15 874	15 168	14 653	14 938	13 213

¹ Source GERS 2020

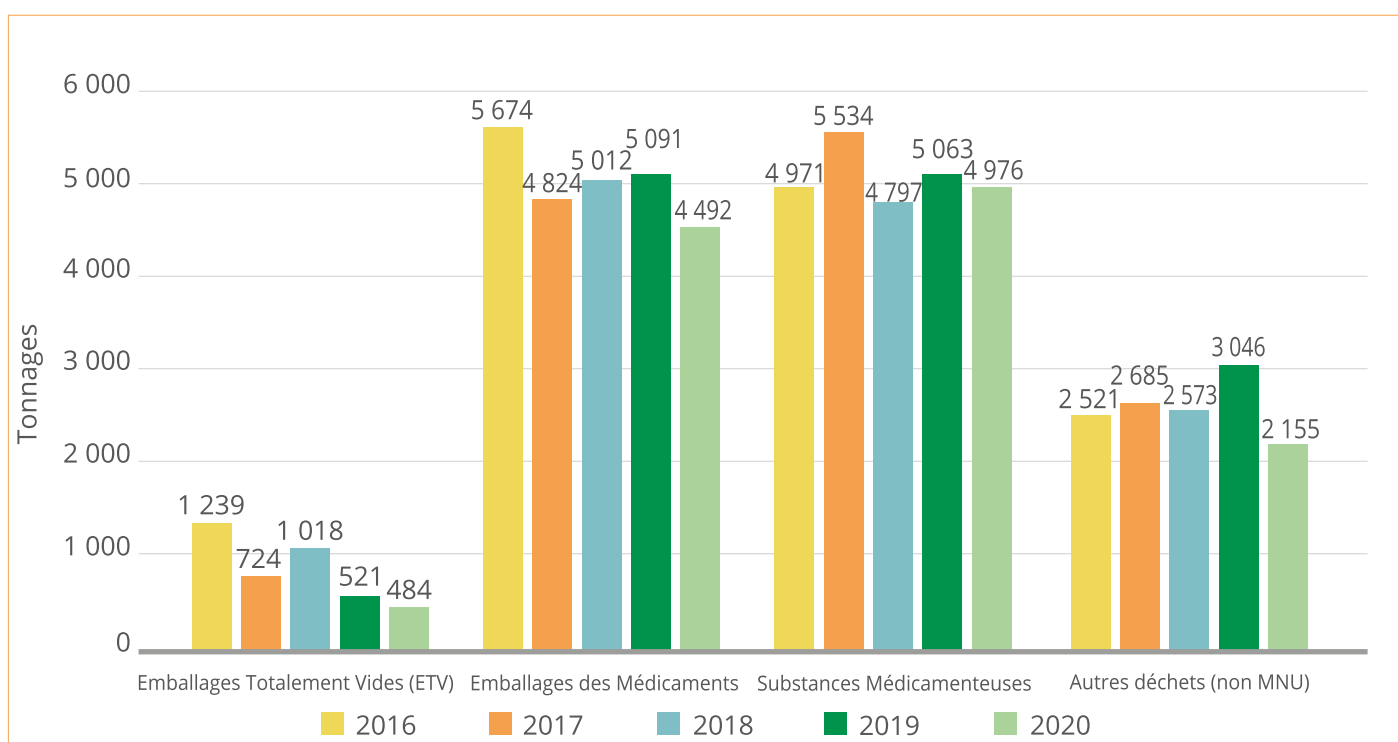
² Emballages Totalement Vides (ETV) : cartons, notices en papier, etc.

³ MNU avec emballages : blisters, flacons, etc.

Caractérisation de la collecte	Part dans le DIM				
	2016	2017	2018	2019	2020
Emballages Totalemment Vides (ETV)	8,6 %	5,3 %	7,6 %	3,8 %	4,0 %
MNU avec emballages	73,9 %	75,2 %	73,2 %	74,0 %	78,2 %
MNU avec emballages + ETV (A+B)	82,5 %	80,5 %	80,8 %	77,7 %	82,2 %
Autres déchets (NON MNU)	17,5 %	19,5 %	19,2 %	22,2 %	17,8 %

Entre 2016 et 2020, les études de caractérisation réalisées par la société d'étude SODAE indiquent une diminution significative des emballages (en carton et notice en papier) sur les 4 dernières années à environ - 61 %. C'est la confirmation que le geste de tri affiné s'installe et progresse dans les habitudes.

ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION EN TONNAGE DE LA COLLECTE DEPUIS 2016



Les rapports de caractérisation démontrent une augmentation de la part en substances médicamenteuses passant de 34,51 % en 2016 à 41,1 % en 2020 dans la collecte.

Quant aux autres déchets, une diminution d'environ 15 % de la quantité collectée est observée entre 2016 et 2020, avec une baisse significative ces deux dernières années d'environ 29 %.

Ainsi si la collecte baisse en poids, d'environ 17 %, ce qui est collecté contient plus de MNU avec moins d'emballages.

Régions	Tonnages MNU		MNU en g/hab		
	2019	2020	2019	2020	Évolution 2019 / 2020
Auvergne Rhône-Alpes	1 141	1 085	143	136	-5 %
Bourgogne Franche-Comté	541	476	194	171	-12 %
Bretagne	543	484	163	145	-11 %
Centre Val de Loire	446	425	174	166	-5 %
Corse	48	47	141	138	-2 %
Grand Est	1 020	908	185	164	-11 %
Hauts-de-France	1 150	1 085	192	181	-6 %
Île-de-France	1 466	1 370	120	112	-7 %
Normandie	576	543	174	164	-6 %
Nouvelle-Aquitaine	1 040	963	174	161	-7 %
Occitanie	1 020	958	173	162	-6 %
Pays de la Loire	666	629	176	166	-6 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	881	830	174	164	-6 %
France Métropolitaine	10 540	9 803	163	151	-7 %
Outre-Mer	135	150	63	69	10 %
France Métropolitaine et Outre-Mer	10 675	9 953	159	149	-7 %

La collecte des MNU représente des disparités régionales :

- Depuis toujours la Bourgogne Franche-Comté et les Hauts de France figurent parmi les régions dans lesquelles la collecte est la plus importante,
- Les régions comme l'Île-de-France, la Corse et l'Outre-Mer par exemple, ont une collecte parmi les plus faibles au niveau national.

Les résultats obtenus en 2020 de l'étude CSA sur les causes de ces disparités dispense les explications et enseignements suivants :

- Il existe un lien fort entre l'âge des personnes et le retour des MNU en pharmacie. Les Français les plus âgés sont ceux qui pratiquent davantage le retour des MNU en pharmacie. À l'inverse les individus âgés de 18-34 ans sont ceux qui les rapportent le moins. Ainsi la sur-représentation des 18-34 ans en Île-de-France explique en partie la collecte plus faible sur cette région,

- Les habitants de l'Outre-Mer et de la Corse connaissent moins la possibilité de rapporter les MNU en pharmacie afin qu'ils soient valorisés énergétiquement dans le respect des règles environnementales. Leur situation géographique d'îles isolées, incite à la conservation de produits pour ne pas se trouver sans médicament si les approvisionnements s'interrompaient.

- 3 régions pour lesquelles la collecte Cyclamed est plus faible (Île-de-France, Corse et Outre-Mer) trient aussi moins de manière systématique les autres types de déchets par rapport aux autres régions.

Les régions comme la Bretagne, la Bourgogne-Franche-Comté et le Grand-Est qui a été le plus impacté par l'épidémie, enregistrent la diminution la plus forte des quantités collectées en 2020 comparé à 2019 qui est de l'ordre de 11 % à 12 %.

Quant à la Corse, elle a été moins impactée par l'épidémie et a enregistré l'évolution la plus faible avec une diminution de 2 % des quantités collectées entre 2019 et 2020.

Les territoires d'Outre-Mer (hors Martinique) sont les seuls à enregistrer une évolution positive de l'ordre de 10% des quantités collectées en 2020 comparé à 2019 :

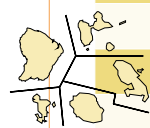
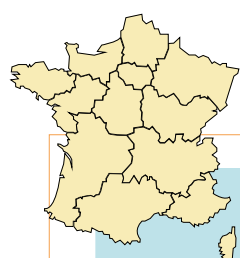
- > **Guadeloupe** : + 13 %,
- > **Martinique** : - 18 %,
- > **Guyane** : + 41 %,
- > **La Réunion** : + 18 %

L'investissement des équipes des facilitateurs et le renforcement des actions de communication et de sensibilisation auprès des différentes parties prenantes (grand public, grossistes-répartiteurs,

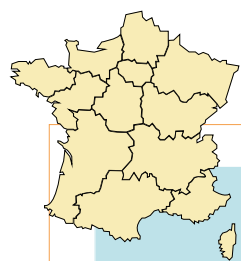
pharmacies d'officine, collectivités, etc.) afin de mieux faire connaître le dispositif de la filière, ont permis de favoriser le retour des MNU dans les officines.

La Martinique a été le seul territoire d'Outre-Mer en 2020 à avoir été confiné à deux reprises comme en Métropole. Les messages d'information relayés pendant ces périodes pour inciter le grand public à effectuer le tri des MNU chez soi et ne les rapporter qu'à la fin du confinement ont été diffusés sur le territoire et respectés par les Martiniquais. Cela explique la diminution de 18% des quantités de MNU collectées et valorisées. Il est à noter également que l'UVE La Martiniquaise a subi d'importants travaux de rénovation pendant toute l'année 2020 mais qu'elle a maintenu la valorisation énergétique des MNU rapportés, qui sont considérés comme des flux prioritaires.

LA COLLECTE MNU AU SEIN DES RÉGIONS (EN GRAMMES PAR HABITANT)



RÉGIONS	2016	2017	2018	2019	2020
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	161	153	147	143	136
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	225	201	191	194	171
BRETAGNE	189	177	168	163	145
CENTRE VAL DE LOIRE	195	179	186	174	166
CORSE	113	120	140	141	138
GRAND-EST	199	184	183	185	164
HAUTS-DE-FRANCE	216	201	193	192	181
ÎLE-DE-FRANCE	133	123	122	120	112
NORMANDIE	198	184	178	174	164
NOUVELLE-AQUITAINE	199	186	179	174	161
OCCITANIE	190	180	176	173	162
PAYS DE LA LOIRE	196	181	172	176	166
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	195	180	182	174	164
GUADELOUPE	67	62	46	68	77
MARTINIQUE	77	73	76	76	62
GUYANE	67	35	54	47	66
LA RÉUNION	76	80	68	78	92
MAYOTTE	0	0	6	6	0
FRANCE MÉTROPOLITAINE	182	169	165	163	151
OUTRE-MER	61	61	56	63	69
FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER	178	166	162	159	149



LA COLLECTE MNU AU SEIN DES RÉGIONS (EN TONNES)

RÉGIONS	2016	2017	2018	2019	2020
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	1 278	1 219	1 174	1 141	1 085
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	634	566	534	541	476
BRETAGNE	626	585	559	543	484
CENTRE VAL DE LOIRE	502	462	477	446	425
CORSE	37	40	47	48	47
GRAND-EST	1 105	1 018	1 015	1 020	908
HAUTS-DE-FRANCE	1 298	1 207	1 154	1 150	1 085
ÎLE-DE-FRANCE	1 606	1 491	1 490	1 466	1 370
NORMANDIE	661	614	591	576	543
NOUVELLE-AQUITAINE	1 181	1 110	1 067	1 040	963
OCCITANIE	1 104	1 052	1 031	1 020	958
PAYS DE LA LOIRE	733	681	649	666	629
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	981	907	917	881	830
TOTAL EN MÉTROPOLE	11 746	10 953	10 706	10 540	9 803
TOTAL EN OUTRE-MER	138	130	121	135	150
TOTAL EN FRANCE	11 884	11 083	10 827	10 675	9 953

UN RETOUR OPTIMISÉ DES MNU EN OFFICINE ET UNE CONNAISSANCE DE LA COLLECTE EN FORTE HAUSSE GRÂCE AUX PHARMACIES



Depuis 1995, l'Institut BVA mène une étude barométrique annuelle auprès du grand public sur les comportements en matière du tri des différents produits et des Médicaments Non Utilisés (MNU). L'étude a été effectuée exceptionnellement cette année sur un panel très important de

2 265 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Elle a été menée en février 2020, sous forme d'interviews téléphoniques et online.

Quels sont les constats tirés de la dernière enquête 2020 ?

1. L'évolution positive des comportements en matière du tri affiné des MNU

Les habitudes de tri des Français pour les déchets de tous types sont stables et toujours aussi importantes, que ce soit pour les mettre dans des poubelles pour le tri sélectif ou pour les rapporter dans des points de collecte adaptés. Le tri des MNU (à hauteur de 84 %) fait partie des produits ou matériaux qui sont triés à plus de 80 % par les Français :

En 1 : le verre et le papier, carton, journaux ou magazines : 96 %

En 2 : le plastique à 95 %

En 3 : les piles à 93 %,

En 4 : les vêtements à 92 %

En 5 : les canettes, les boîtes en métal et les ampoules électriques à 90 %

8 Français sur 10 déclarent déposer leurs Médicaments Non Utilisés (MNU) chez le pharmacien et 57 % les rapportent systématiquement.

Ce geste est particulièrement ancré auprès des retraités (89 %), les plus de 35 ans (86 %) et les femmes (83 %). Sur le plan géographique, ce tri est particulièrement effectué par les habitants des communes rurales ou de moins de 20 000 habitants (84 %).

Il est intéressant de constater également que le fait de séparer les emballages en carton et notices en papier pour les recycler dans le tri sélectif, avant de rapporter leurs MNU chez le pharmacien, progresse encore avec un score de 44 % (40 % des sondés en 2019 vs 21 % en 2015). Cette hausse provient du dialogue entre l'équipe officinale et la patientèle. Le message grand public diffusé à la télévision incite au geste de tri affiné, effectué au domicile des particuliers. Il devrait également se déployer, puisque 45 % des autres Français seraient prêts à le faire pour un recyclage matière.

Avec la diffusion du spot TV de sponsoring pour inciter les concitoyens à ne rapporter que les MNU, sans la parapharmacie ou autres produits de santé, l'étude révèle que 60 % des Français qui achètent des produits de parapharmacie en pharmacie jettent les déchets dans la poubelle d'ordures ménagères et 22 % seulement les rapportent chez le pharmacien ce qui met en évidence une compréhension des circuits de prise en charge des déchets.

2. La notoriété, le mode de connaissance et l'intérêt du dispositif

Plus de 6 Français sur 10 connaissent Cyclamed (64 %).

Un Français sur deux connaît le dispositif Cyclamed grâce à la télévision (44 %) et 41 % grâce aux pharmaciens : par le dialogue entre l'équipe officinale et la patientèle et par l'affichage de la vitrophanie et/ou de l'affiche.

De plus l'opération spéciale d'envoi à toutes les officines de France (métropole et Outre-mer) d'un tampon encreur Cyclamed pour apposer une mention sur toutes les ordonnances ou autres documents de la pharmacie, a permis de sensibiliser les patients.



Avec Cyclamed, je protège ma planète

9 Français sur 10 (93 %) trouvent le dispositif indispensable (62 %) ou utile (31 %). En effet, ils considèrent que l'action de Cyclamed contribue à :

- Protéger l'environnement (94 %) et à éviter les risques de pollution de l'eau (93 %).
- Préserver la sécurité sanitaire en limitant les risques d'intoxications (88 %) et le mauvais usage des médicaments au sein du foyer (87 %).
- Les ¾ des Français (74 %) savent que les MNU éliminés conformément à la réglementation dans le dispositif fournissent également de l'énergie (par incinération avec valorisation énergétique) pour éclairer et/ou chauffer des logements.

3. L'intention de dépôt

Enfin, l'intention de dépôt auprès des Français continue d'être élevée. En effet, auprès de ceux qui ne déposent pas encore ou rarement leurs MNU en pharmacie, 89 % sont prêts à le faire, dont 52 % certainement, après qu'on leur ai parlé de Cyclamed. De même, 100 % de ceux qui le font déjà continueront à le faire.

Ces résultats confirment une adhésion très large et de plus en plus engagée. Ils montrent une fidélisation de la patientèle au retour des MNU en pharmacie avec un tri affiné, au domicile, pour ne rapporter que les médicaments, sans la parapharmacie, et sans leurs emballages en carton et notices en papier qui doivent rejoindre le tri sélectif de leur commune.



04

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Depuis plusieurs années, Cyclamed participe à des programmes de recherches autour des médicaments et de l'environnement : Groupe de réflexion et de travail de la campagne « Éco-prescription », « Se Soigner Sans Polluer » menée dans le bassin aquatique de Remiremont entre 2015 et 2019, Comité de pilotage

du plan micropolluants ou Commission RSE du LEEM, réflexion menée par l'ADEME sur les « médicaments non utilisés dans les EHPADs avec PUI » et récemment participation au groupe de travail sur l'éco-conception de blister sous l'égide de l'éco-organisme Adelphe.

PRÉVENTION ET ÉTUDE AVEC LE BASSIN D'ARCACHON

Depuis avril 2018, Cyclamed est partenaire de REMPAR, réseau de suivi et d'expertise des micropolluants du Bassin d'Arcachon.

Les professionnels de santé, associations de patients et grand public ont été sensibilisés au retour des MNU en pharmacie pour éviter les rejets médicamenteux dans les eaux de surface ou souterraines.

Des supports de communication (chevalet, affiche, tampon) ont été distribués. Le partenariat se poursuivra encore en 2021.



Le concept du tampon encreur mis à disposition des professionnels de santé (pharmaciens et médecins) comme outil de communication a remporté un vif succès.

C'est pourquoi, Cyclamed a adressé en 2020, à l'ensemble des pharmacies françaises (métropole et Outre-mer), un tampon générique Cyclamed. (Cf. chapitre communication)

BILAN « EMPREINTE CARBONE » OPTIMISÉ

Cyclamed affiche un bilan « empreinte carbone » déjà optimisé au maximum dans son organisation actuelle, puisque la collecte des cartons pleins de MNU dans les officines est assurée par les grossistes-répartiteurs (flux unique de livraison des médicaments et retour des MNU dans la même tournée).

Néanmoins soucieuse de l'impact de son activité sur l'environnement et dans le cadre d'une démarche volontaire, l'association a lancé en 2020 un travail sur le bilan global de son empreinte carbone, qui permettra

d'identifier les postes et les activités les plus émetteurs de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO₂) afin de mettre en place des actions avec ses parties prenantes et prestataires dans l'objectif de réduire encore son empreinte écologique.

Par ailleurs, restant dans l'optique de préserver les ressources naturelles, d'autres projets ont été amorcés en 2020 : dématérialisation d'un maximum de flux « papier », repenser l'organisation actuelle avec le projet compacteur, sont des exemples.

PROJET COMPACTEUR

Initié il y a plus de 4 ans, avec pour objectifs prioritaires :

- Gain de temps et de sécurité sur les sites des grossistes-répartiteurs : suppression du rangement manuel des cartons Cyclamed pleins dans le conteneur-benne et commande automatisée de rotation au $\frac{3}{4}$ plein ;
- Réduction de l'empreinte carbone par réduction du nombre de rotations des camions de transport.

Le groupe de travail mis en place avec la CSRP, les grossistes-répartiteurs et le prestataire de collecte Véolia a permis de co-construire le projet et sa potentielle solution.

Le projet est ainsi dimensionné en phases, dont la 1^{ère} est l'implémentation de compacteur à la place des

conteneurs-bennes toujours avec le carton Cyclamed comme contenant des MNU issus des ménages.

Après la présentation du modèle remanié selon les contraintes des grossistes-répartiteurs, la faisabilité technique et opérationnelle sera vérifiée lors d'une étude en 2021 :

Réalisation des visites techniques sur les 7 sites pilotes pour la mise en place des compacteurs test,

Installation sur le premier site pilote du compacteur pour une phase test de 2 mois début 2021.

Une fois la phase test sur l'ensemble des 7 sites pilotes concluante (technique et économique), la mise en place des compacteurs pourra être envisagée sur une sélection de sites de grossistes-répartiteurs en 2022.

GISEMENT (ÉTUDE CSA), CARACTÉRISATION (ÉTUDE SODAE)

Cf. Chapitre 3

PROJET DE DÉMATÉRIALISATION DU BORDEREAU DE SUIVI DES DÉCHETS (BSD) NON DANGEREUX DE CYCLAMED

La traçabilité des flux est assurée par le recours volontaire à un BSD non dangereux Cyclamed (et donc non Cerfa). Ce BSD est actuellement au format papier à plusieurs volets. Cyclamed s'est rapproché de l'ensemble de ses parties prenantes afin de définir d'une solution dématérialisée. L'objectif est la simplification des pratiques avec une traçabilité en temps réel.

Dans ce cadre, Cyclamed a participé aux échanges sur la dématérialisation des BSD non dangereux via

la plateforme « Trackdéchets », service numérique de l'État incubé à la Fabrique Numérique du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Présenté au Conseil d'Administration du 9 décembre 2020 et au Comité d'Orientation Opérationnelle du 24 novembre 2020, cet outil numérique sera testé par des sites de grossistes-répartiteurs pour une phase test en 2021 avec la participation de nos deux prestataires de collecte et des UVE.

**BORDEREAU DE SUIVI DE DECHETS
ISSUS DE MEDICAMENTS** N°A 129960

1 - COLLECTEUR (GROSSISTE - REPARTITEUR)

Nom de la société : _____
Adresse de l'établissement : _____
Nom du responsable : _____ Téléphone : _____

Désignation du déchet : Déchets issus de médicaments vendus en officine (médicaments non utilisés et emballages de médicaments) issus partie des ordures ménagères (circulaire ministérielle du 24 mars 1965).
Mode d'élimination finale : Incinération
Installation : _____

Je soussigné, _____ déclare avoir remis au transporteur désigné ci-dessous une benne contenant _____ tonnes de déchets issus de médicaments destinés à être éliminés par incinération dans l'installation désignée ci-dessus.

Date de remise au transport : _____ Signature : _____

2 - TRANSPORTEUR

Nom de la société : _____
Adresse de l'établissement : _____
Nom du responsable : _____ Téléphone : _____

Prise en charge :
Je soussigné, _____ déclare avoir pris en charge la benne désignée ci-dessus pour la transporter directement vers l'incinérateur désigné.

Date de prise en charge : _____ Signature : _____

Remise à l'incinérateur :
Je soussigné, _____ déclare avoir remis à l'incinérateur le contenu de la benne désignée ci-dessus représentant une masse de _____ tonnes.

Date de remise à l'incinérateur : _____ Signature : _____

3 - INCINERATEUR

Nom de la société : _____
Adresse de l'établissement : _____
Nom du responsable : _____

Prise en charge :
Je soussigné, _____ déclare avoir reçu la benne désignée ci-dessus contenant _____ tonnes de déchets issus de médicaments.

Date de prise en charge : _____ Signature : _____

Incinération :
Je soussigné, _____ déclare avoir procédé dans l'installation désignée ci-dessus à l'incinération de _____ tonnes de déchets issus de médicaments désignés ci-dessus.

Date d'incinération : _____

EXEMPLAIRE N°1 - À JOINDRE PAR L'INCINERATEUR



05

COMMUNICATION

COMMUNICATION

COMMUNIQUER, SENSIBILISER ET INCITER AU TRI AFFINE PAR LES PATIENTS

Cyclamed communique en faveur d'un geste de tri affiné au sein du domicile réalisé par les particuliers, pour inciter à l'identification et au retour des Médicaments Non Utilisés (MNU) à usage humain en pharmacie d'officine, sans les autres produits de santé ou de parapharmacie.

2020, une année particulière pendant laquelle Cyclamed a adapté ses messages et ses moyens de communication pour une collecte des MNU prenant en compte les contraintes sanitaires et environnementales.

Le message initial (en janvier) sur le retour des MNU en pharmacie sans les produits de parapharmacie a évolué en mars vers le tri de l'armoire à pharmacie familiale et éviter l'apport de MNU en pharmacie d'officine pendant les périodes de confinement. Même si les pharmacies d'officine sont restées ouvertes et que la collecte ne s'est jamais arrêtée, il était primordial de se protéger.

Puis un plan de communication important de relance lors du déconfinement en mai été mis en place progressivement.

Pendant le deuxième confinement, fin octobre-novembre, de nouveaux supports de communication

ont été développés pour délivrer des messages de tri de l'armoire à pharmacie familiale et pour l'ensemble des produits de santé utilisés pendant la crise sanitaire. Ils ont été relayés sur le site Internet et les réseaux sociaux de Cyclamed, par la presse pharmaceutique, ainsi que par la presse grand public.

La campagne de sponsoring TV a été décalée à novembre : le message du billboard/spot TV a été revu en conséquence avec le lien vers notre site Internet pour des informations pratiques.

L'annonce pleine page « Merci » a été publiée dans « Aujourd'hui en France » et « Le Parisien » du 19 et 25 mai.

• Les conseils de tri de l'armoire à pharmacie familiale et ceux concernant les règles sanitaires des pouvoirs publics ont été à chaque fois relayés sur notre site Internet et nos réseaux sociaux.



10 CONSEILS POUR RANGER SON ARMOIRE À PHARMACIE

1 Centraliser dans une armoire à l'abri de l'humidité, de la lumière et de la chaleur.

2 En hauteur, sur deux étagères, afin de séparer les médicaments des adultes et ceux des enfants.

3 Fermée à clé pour empêcher l'accès aux enfants.

7 Séparer les boîtes en carton et les notices en papier qui sont à mettre dans le tri sélectif.

8 Mettre de côté et à l'abri les médicaments non utilisés

9 Rapporter en pharmacie ses médicaments non utilisés uniquement

4 Dans leurs boîtes d'origine avec leurs notices afin de pouvoir les identifier.

5 Avec le nom de l'utilisateur inscrit au stylo ou au marqueur sur la boîte.

6 Avec la date d'ouverture.

10 Surtout rappez vos médicaments non utilisés en pharmacie

Ils seront éliminés dans le respect des règles environnementales et revalorisés en énergie.

Pour plus d'informations : www.cyclamed.org



- Diffusion d'une affiche Cyclamed « déconfinement Covid 19 » aux Conseils de l'Ordre national et régional des pharmaciens, aux autorités de tutelle, aux ARS, aux syndicats de pharmaciens, associations de consommateurs et de patients, partenaires, presse, partenaires...

Ces informations ont été relayées dans les actualités du CNOP, sur le site de l'Ordre des pharmaciens et tous nos supports de communication et à la fois (en version print et digitale) sur le catalogue du Cespharm (Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française).

De plus, elles ont été diffusées sur notre site internet et sur les réseaux sociaux Cyclamed et par nos


parties prenantes, telles que le Conseil de l'Ordre des Pharmaciens.

- Un éditorial dans le flash Info de PHARMARADIO du 15 mai

Au-delà de cette communication particulière liée à la Covid 19, Cyclamed a continué ses actions dans les différents médias qui ont fait leurs preuves depuis plusieurs années pour continuer le développement de la récolte et pour la notoriété du dispositif et développer des actions dans des nouveaux médias pour atteindre des consommateurs de médicaments plus irréguliers (jeunes) ou dans des territoires encore faiblement participatifs au retour des MNU (grandes villes, DROM COM)

TV : 4 VAGUES DE SPONSORING TV EN MÉTROPOLE ET SUR LES CHAÎNES LEADERS D'OUTRE-MER

En métropole :

Nombre de contacts	Du 6 janvier au 2 février	Du 6 juillet au 2 août	Du 27 août au 11 septembre	Novembre (semaines)	Octobre novembre & décembre (en complément)
	23 millions	21 millions	12 millions	28 millions	TF1 : • « Bienvenue chez nous » (du 5 au 18/10)
+ 50 ans	130 millions	120 millions	70 millions	165 millions	France Inter : • « Grand bien vous fasse » (oct & déc) • « Billets sciences » (déc) France Info : • « C'est ma santé » (nov)

En Outre-mer :

En synergie avec la campagne TV en métropole, notre billboard a été diffusé sur les chaînes leaders de l'Outre-mer : Guadeloupe 1^{ère}, Martinique 1^{ère}, Guyane 1^{ère}, Antenne Réunion, Mayotte 1^{ère}.

Nombre de contacts	Du 6 juillet au 2 août	Du 6 juillet au 2 août	Du 31 août au 27 septembre	Du 2 novembre au 6 décembre
Réalisé	3 millions	+ 7 millions	3,3 millions	4,5 millions

Le post-test de la campagne de sponsoring TV (11 et 12 déc. 2020) auprès d'un échantillon représentatif de 633 personnes de + 18 ans révèle que plus des trois quarts des répondants (77 %) attribuent bien l'information à Cyclamed (81 % pour les + 55 ans).

De même, le billboard TV atteint un score très élevé de 95 % des personnes sondées pour l'incitation au tri des médicaments non utilisés.



RADIO : UNE NOUVEAUTÉ DANS NOTRE APPROCHE DE NOUVEAUX CONSOMMATEURS

Pour la première fois, Cyclamed a réalisé une campagne de sponsoring à la radio avec le message « Avec Cyclamed, rapportez vos médicaments non utilisés en pharmacie, plus d'informations sur cyclamed.org » sur **France Inter** et **France Info** en octobre, novembre et décembre 2020.

- **France Inter** : (octobre et décembre) pour l'émission : « Grand bien vous fasse » et « Billet sciences » (en décembre).

- **France Info** : « C'est ma santé » (en novembre).

Bilan des contacts auprès des « femmes responsables d'achat avec des enfants de - de 15 ans ».

Radio				TOTAL de la campagne de sponsoring radio
	Émission « Grand bien vous fait »	Émission « C'est ma santé »	Émission « Billet sciences »	
Octobre	44 billboards diffusés : 4 140 000 contacts	/	/	4 140 000 contacts
Novembre	/	22 billboards diffusés : 1 713 000 contacts	/	1 713 000 contacts
Décembre	40 billboards diffusés : 3 764 000 contacts	/	84 billboards diffusés : 2 836 000 contacts	6 600 000 contacts
				12 453 000 contacts

UNE RADIO DIFFÉRENTE

L'**audio digitale** particulièrement appréciée des jeunes :

Cyclamed a également réalisé une **campagne audio digitale** diffusée en streaming, podcast et replay, du 26 octobre au 29 novembre 2020.

D'une durée longue de 30 secondes, le spot permet de délivrer un message pédagogique et de sensibiliser de façon pertinente des publics en fonction de leurs intérêts (santé, environnement...). Ils sont audibles sur les smartphones, ordinateurs et tablettes.

Plus de 4, 7 millions d'impressions ont été diffusées en streaming (Spotify, Deezer, NRJ, Adware), en Replay (Next et RTL) ou en podcasts et plus de 4,6 millions de spots ont été écoutés.



RÉSULTATS QUALITATIFS

Le post-test réalisé par Happydemics en novembre 2020 auprès de 371 personnes montre que cette campagne a suscité un très fort taux d'intérêt :

- 94 % ont une image positive auprès des mémos et 92 % chez les non-mémos.
- 80 % des répondants ont déjà rapporté leurs MNU en pharmacie.

- Les plus de 45 ans sont les plus réceptifs à la campagne.
- 41 % des 25-34 ans ont l'intention d'en parler à leurs proches.
- Les jeunes de 18-24 (non-consommateurs de médicaments) ont l'intention de se renseigner auprès de leur pharmacien ou sur Internet.



SITE INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dans le cadre de sa communication digitale, Cyclamed s'est développé sur le plan quantitatif et qualitatif au travers de son site Internet www.cyclamed.org et des réseaux sociaux avec un fort taux d'engagement de sa communauté.






Bilan de notre site Internet www.cyclamed.org en 2020 :

30 articles ont été publiés sur le site, à raison de plus de 2 articles par mois.

- **104 590 visites sur le site**
 - **334 445 pages vues**
 - **545 193 impressions** (+ 239 %) correspondant au nombre de fois où le site est apparu dans les résultats de Google.
- Réponse à 314 mails d'internautes.



Pour les réseaux sociaux :

	 Facebook	 Twitter	 Instagram	 LinkedIn
 Nombre d'abonnés en 2020	49 369 (vs 47 163 en 2019)	5 354 (vs 5 140 en 2019)	872 (vs 209 en 2019)	299 (vs 180 en 2019)
Taux d'engagement moyen en 2020	14,25 % (vs 8,33 % en 2019)	1,38 % (vs 1,34 % pour 2019)	8,8 %	5 %
Posts publiés en 2020	132	392 (vs 127 en 2019)	54 (vs 36 en 2019)	33
Interactions	131 633 en 2020 (vs 18 406 en 2019)		2 237 (vs 182 en 2019)	

AFFICHAGE

► Dans le métro et RER en Île de France :

Après le succès en 2019 (comme l'ont démontré les post-tests réalisés) de notre première campagne d'affichage, nous avons décidé de poursuivre en 2020 cette action de sensibilisation pour l'agglomération parisienne qui permet d'installer le message pendant les temps d'attente sur les quais et les trajets. En effet, comme pour les autres produits, la collecte des déchets ménagers est inférieure à la moyenne nationale.



Kylian, Elliott et Claudette ont été nos trois témoins « TRI-athlètes » et se sont retrouvés sur nos 300 affiches de 4 X 3 mètres chacune. Celles-ci ont été déployées sur les quais de métro et RER dans 70 % des stations franciliennes pendant 2 périodes :

- Du 4 au 10 mars
- Du 23 juillet au 19 août 2020,

Celle-ci a permis de générer potentiellement 247 170 972 occasions de voir (contacts) nos messages auprès d'une audience de 12 596 864 femmes et de 474 918 171 contacts auprès des + 15 ans, soit une audience de 24,251 millions de personnes.

Le post-test de la campagne d'affichage francilienne réalisé par Heroiks du 11 au 14 mars 2020 auprès de 1 035 personnes de 18 ans et plus, résidant en Île de France a montré la qualité de cette opération :

- 53 % des personnes potentiellement exposées s'en souviennent (vs 34 % pour une norme classique de campagne d'affichage), ce qui correspond à 5 points de plus (vs décembre 2019). Il est intéressant de constater que cette mémorisation est plus forte auprès des hommes à hauteur de 58 % (vs 48 % chez les femmes). Ce souvenir publicitaire monte à 63 % chez les individus prenant quasi quotidiennement le métro/RER.
- Le caractère incitatif au retour des MNU continue sa progression en 2020.

► Sur les arrières de bus de l'agglomération lyonnaise (du 25 au 31 août)

Cette campagne déployée avec 308 faces d'affiches placées en arrière de bus a permis de générer 8,9 millions de contacts auprès de notre cible des 25-49 ans, avec une répétition moyenne de 39 fois.



UNE PRÉSENCE MÉDIATIQUE IMPORTANTE EN RELATION DIRECTE AVEC LES NOMBREUX MOMENTS NATIONAUX ET RÉGIONAUX ORGANISÉS PAR CYCLAMED



Notre conférence de presse nationale du 26 juin a généré des retombées presse importante.

Journal Télévisé de C News, journaux des 13 heures et 19 heures de RTL, France Bleu national et régional, Virgin Radio, Aujourd'hui en France, Le Parisien, AFP (dépêches du fil économique et mondial), Destination santé, Doctissimo, Sud-Ouest, Ouest France, le Populaire du Centre, Le Télégramme, La Montagne, le Quotidien du pharmacien, Le Moniteur des pharmacies, le Pharmacien de France...

Cette conférence de presse s'est déroulée en visioconférence, en raison de la crise sanitaire de la COVID 19 et a été retransmise en direct sur Pharma Radio et rediffusée en différé à plusieurs reprises pendant toute la semaine.

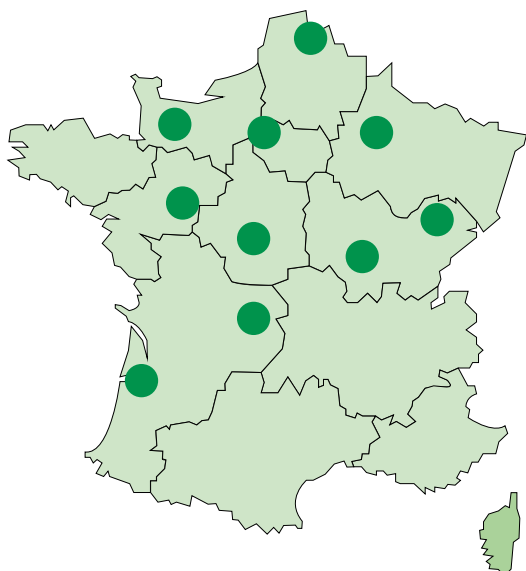
Un Live Tweet s'est déroulé également pendant la conférence de presse.

Les réunions en région (Comités d'Orientations Opérationnelles) et points presse :

Tous les mois Cyclamed se rend ou organise une réunion en région, COO, avec les acteurs du dispositif : responsables ordinaux et syndicaux de pharmaciens, grossistes-répartiteurs, entreprises du médicament, autorités (ARS, ADEME, observatoires des déchets, représentants de collectivités locales, associations de patients, associations de consommateurs, prestataires, partenaires locaux et régionaux.) Ces réunions permettent de présenter les résultats quantitatifs et qualitatifs nationaux et régionaux, le gisement des MNU, les actions de communication et d'échanger sur la collecte des MNU et des autres produits de santé.

Dans le prolongement, se déroule un point presse régional avec de nombreuses retombées médiatiques.

POINTS PRESSE RÉGIONAUX



- Nantes le 14 janvier
- Lille le 6 février
- Orléans le 12 mars
- Conférence de presse nationale le 26 juin
- Dijon le 9 juillet
- Besançon le 23 juillet
- Rouen le 15 septembre
- Limoges le 15 octobre
- Reims le 19 novembre
- Bordeaux le 10 décembre

Ces points presse régionaux ont donné lieu à de nombreuses retombées médiatiques

- Journal Télévisé de Téliantès (14/1)
- 20 Minutes (14/1)
- Radio Hit West (14/1)
- Presse Océan (31/1)
- La Voix du Nord (28/1)
- Le Bien Public (13/7)
- France Bleu Bourgogne (13/7)
- France Bleu Normandie (16/9)
- Paris Normandie (17/9)
- France 3 Normandie (22/9)
- Le progrès de Fécamp (17/9)
- Le Courrier cauchois (18/9)
- France Bleu Limousin (16/10)
- Radio Forum (17/10)
- Les différentes éditions de « l'hebdo du vendredi » (Châlons, Epernay, Reims, Chalons...) (17/10)
- Radio RVM
- Les différentes éditions de « Maville à moi » (16/12)
- Les différentes éditions du « Courrier français » (Charente, Gironde, Dordogne, Landes...) (8/1)

Retombées médiatiques tout au long de l'année :

➤ TV et radios nationales :

- France TV info (28/3)
- Chaîne TV de C8 (29/5)
- CNews (29/6)
- France 3 Île de France (8/12)
- France 3 Picardie (1/10)
- France 5 « la Quotidienne » (12/3)
- France 5 « la Quotidienne » (18/6)
- RTL « Ca va beaucoup mieux » (3/1)
- France Bleu «Ca vaut le détour » (6/4)
- France Bleu « Tous solidaires » (15/4)
- RTL (30/5)
- France Info (21/5)

➤ Ou quelques exemples de la presse écrite et web :

- 60 millions de consommateurs (9/3)
- La dépêche du Midi (7/6)
- La Montagne (5 juillet)
- Nord Éclair (4/6) et (21/12)
- La Croix l'hebdo (11/9)
- Femme actuelle (9-15/11)
- Le Pharmacien de France (sept et oct)
- Télé Loisirs (27/6 au 3/7)...

Des actions aux retombées médiatiques toujours nombreuses :

CISION (ex l'Argus de la presse) recense pour Cyclamed uniquement les impacts dans la presse écrite et Internet (sans les retombées radiophoniques et télévisuelles). En 2020, malgré la crise sanitaire, cette étude révèle que 384 retombées ont été publiées dans 275 supports* :

- **153 retombées dans 88 supports de la presse écrite**, soit un équivalent publicitaire de 216 179 € et une diffusion de 11,28 millions exemplaires vendus.

- **231 retombées dans la presse web sur 187 supports**, correspondant à un équivalent publicitaire de 656 131 € et une diffusion auprès de 257 039 visiteurs uniques par mois pour le web.

Au total, un impact fort auprès de **11,5 millions de personnes**, soit l'équivalent publicitaire (hors radio et TV) de 872 310 € en 2020 (vs 755 817 € en 2019).

*(Source OJD/Médiamétrie)

UNE POLITIQUE ORIGINALE DE PARTENARIATS

Cyclamed développe depuis plusieurs années des partenariats avec des entités très différentes pour ouvrir largement la connaissance de la collecte des MNU à toutes les parties prenantes de notre société :

AVEC VYV : LE PLUS GRAND GROUPE MUTUALISTE DE FRANCE SUR LE BON USAGE DU MÉDICAMENT ET LA RÉDUCTION DES DÉCHETS :

Des actions de communication digitales ont été entreprises avec la création de supports de communication pour toutes les entités du groupe, lors des deux temps forts choisis cette année :

- Pour « **la journée des aidants** » (octobre)
- À l'occasion de « **la semaine de réduction des déchets** » (novembre)

Un jeu interactif sur le tri de l'ensemble des produits de santé a été réalisé et déployé sur les canaux digitaux et réseaux sociaux du groupe Vyv et de Cyclamed.

À vous de jouer sur : www.je-trie-mes-produits-sante.fr



Au sein du groupe Vyv :

Les différents supports de communication et le quiz ont été diffusés aux 52 mutuelles de Vyv Partenariat, sur le site Internet du groupe et le quiz à 500 collaborateurs. Le guide du Bon usage du médicament créé avec Cyclamed a été distribué dans leur réseau, comprenant également 1 200 centres de santé et EHPAD...

Dans les 2 guides de tri des déchets de la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale), un encart sur le « réflexe Cyclamed » a été diffusé aux 1 104 collaborateurs.

Les actions menées par Cyclamed :

Site internet :

- Un article le 21 novembre 2020 pour annoncer le partenariat.



Twitter: 6 tweets (les 25 février, 24 juin, 16 octobre, 20 octobre, 25 novembre, 30 décembre) qui ont fait l'objet de nombreuses impressions et d'un taux d'engagement élevé.

Cela a également été le cas sur Facebook.



AVEC SANOFI POUR INCITER AU RETOUR DES MNU DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE L'ANTIBIORÉSISTANCE

Pour inciter au retour des antibiotiques entamés et non utilisés ou périmés, Sanofi s'est associé à Cyclamed pour mener l'opération « AnTRiBiotiques, je m'implique ». (Mettre visuels): retourner les restes d'antibiotiques ou ceux non consommés en pharmacie permet de renforcer la sécurité sanitaire domestique, tout en luttant contre l'antibiorésistance et en évitant l'automédication. L'impact environnemental est, de fait, réduit par ce simple geste.

Cette opération a remporté un vif succès, au travers de :

- la réalisation et de la diffusion de supports (affiche, flyer, vidéo d'animation, vidéo interviews des présidents...),
- la communication digitale développée de la part des deux entités,
- dans le cadre des COO régionaux Cyclamed, auprès d'un public large (professionnels de santé, autorités, associations de patients et presse...).



AVEC LA FONDATION DU SOUFFLE POUR INCITER AU RETOUR DES INHALATEURS EN PHARMACIE

Ce partenariat, institué en 2017, s'est poursuivi en 2020 avec la diffusion de différents supports (affiches, flyers, vidéo...) auprès des médecins généralistes, pneumologues et pharmaciens :

- 4 000 kits complets (affiches, dépliants, gommettes, courrier aux professionnels de santé)
- 160 000 dépliants
- 19 000 planches gommettes à apposer sur les ordonnances
- 4 000 lettres
- 19 000 affiches

Cette campagne a également été relayée par les laboratoires Chiesi, GSK et Boehringer.



AVEC LES AUTORITÉS ET D'AUTRES ÉCO-ORGANISMES

Communication institutionnelle (Ministères, agence de la Transition écologique et autres éco-organismes)



Cyclamed a continué de participer à la campagne du Ministère de la Transition Écologique et solidaire, l'Ademe et 12 autres éco-organismes (Adelpho, Aper-Pyro, Battribox, Citéo, Corépilo, Ecologic, Ecomobilier, Ecosystems, Ecologic, PV Cycle, Recylum et Valdélia). La thématique choisie en 2020 et en 2021 porte sur l'économie circulaire par les 3 R: Réduire, Réutiliser, Recycler.

L'enjeu : Dans cette crise mondiale qui bouleverse nos modèles économiques et nos certitudes, montrer que l'économie circulaire est la réponse pour remettre en

phase les modes de production et de consommation de nos sociétés avec la réalité environnementale.

En 2020, cette campagne 3R s'est déroulée du 7 au 27 décembre 2020 dans les 4 DROM (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane) (vs 2 DROM en 2019).

Une campagne radio « Joseph » a diffusé 2 507 spots, avec près de 8,5 millions de contacts.

Une campagne digitale vidéo « Joseph » a réalisé 12,5 millions d'impressions délivrées et plus de 2,6 millions de vues complètes. Le site a reçu 29 000 visites pendant cette période.



AVEC DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Notre communication met l'accent sur la qualité du retour des Médicaments Non Utilisés, sans les emballages en carton et notices en papier, ainsi que sur

les valeurs fortes de notre éco-organisme : la protection de l'environnement, la sécurité sanitaire et le bon usage du médicament.



RÉGION
NORMANDIE

Un exemple très original avec la Région Normandie

De façon conjointe avec « les Léopards du tri » de la Région Normandie et Citéo, Cyclamed a été très heureux de participer à cette campagne expérimentale qui a remporté un vif succès. Elle a permis de sensibiliser les citoyens au retour en pharmacie des Médicaments Non Utilisés (MNU) et au tri des emballages en carton et notices en papier pour le recyclage matière.

De plus, il s'agit d'une opération sociétale de proximité inédite et originale. Cette action s'inscrit en effet dans les orientations du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets de la Normandie (PRPGD) et fait appel à des volontaires engagés dans un service civique : les « Léopards du Tri ». Elle a été menée en collaboration avec la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS). Les collectivités concernées ont été : le SDOMODE et la Communauté de communes Cœur Côte fleurie.



TÉMOIGNAGES

Témoignage de Séverine Villabessais - Responsable du pôle déchets à la région Normandie

Le volet Prévention et Gestion des Déchets du Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) adopté en assemblée plénière le 22 juin 2020, fixe les orientations en matière de prévention et de gestion des déchets. Plus spécifiquement, il fixe comme axe prioritaire la généralisation du tri à la source des déchets organiques d'ici 2023 et l'harmonisation et l'extension des consignes de tri d'ici 2022.

Dans cette perspective, la Région Normandie a souhaité depuis 2019 mettre en place une opération collective susceptible de favoriser et d'améliorer le service public de collecte et de valorisation des déchets en mobilisant des territoires volontaires pour prendre part à une expérimentation régionale inédite : « les Léopards du tri ». Pour la 2^{ème} session en 2020, la Région a souhaité mettre en place un partenariat avec les éco-organismes Cyclamed et Citéo, pour permettre aux collectivités d'accueillir des volontaires sur des missions de sensibilisation au tri

et traitement des emballages en carton, des notices en papier et des médicaments non utilisés (MNU).

Cette initiative consiste pour la Région à mettre à disposition des collectivités territoriales en charge de la collecte et/ou du traitement des déchets, un binôme de volontaires en mission de service civique.

Les « Léopards » sont un appui précieux aux ambassadeurs du tri, métier peu connu pour lequel les collectivités ont des difficultés à recruter, pas uniquement en raison des contraintes budgétaires auxquelles elles sont confrontées. Leur rôle est pourtant prépondérant dans la réussite des politiques publiques en matière de prévention et de gestion des déchets et dans leur acceptabilité sociale par les ménages. Ils effectuent un travail de terrain au plus près des habitants pour les informer et les sensibiliser aux gestes simples du quotidien, qui peuvent aller au-delà des seules consignes de tri et nous permettent collectivement de réduire significativement nos déchets et de mieux les valoriser. Que ce soit par le porte-à-porte, leur présence sur les marchés, des actions menées au sein des établissements scolaires ou des entreprises, les Léopards du tri sont un levier important du changement de comportement.

Témoignage D'ÉMILIE NOURRISSON - Chargée de projet prévention et gestion des déchets ménagers et assimilés à la région Normandie

À la suite de leur volontariat, de nombreux Léopards du tri sont embauchés en tant qu'ambassadeur ou médiateur du tri. Leur expérience en service civique et les formations qu'ils ont suivies leur seront utiles dans ce métier. Ils continueront à transmettre les bons messages en matière de sensibilisation sur les déchets. Un des objectifs des Léopards du tri est aussi de permettre aux volontaires et tuteurs d'échanger entre eux sur les moyens de communication qu'ils utilisent, sur les événements qu'ils organisent et sur les outils de sensibilisation qu'ils créent.

Cette opération se poursuivra en 2021 et 2022, sous une autre forme : les collectivités elles-mêmes choisiront la durée, le nombre de volontaires, les missions confiées. Nous ne serons plus dans l'obligation de limiter le nombre de collectivités et de volontaires. Nous espérons donc avoir un plus grand nombre de Léopards du tri sur le territoire normand.

Témoignage d'Alan (jeune en service civique)



« Le service civique m'a apporté de la rigueur. Les Normands étaient chaleureux et attentifs. J'ai découvert le monde du travail. »

« Mon projet d'avenir est de trouver mon premier appartement. Je viens aussi d'être embauché au SDOMODE avec un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) »

De multiples actions ont été menées avec les collectivités locales :

- Journée Amorce, le 16 janvier 2020 pour informer les communautés de communes ou administrations en charge des déchets
- Association ECOMISSIONS de Volstroff (Moselle) le 19 septembre
- Mairie de Soulaire (Eure-et-Loir) le 20 septembre
- Le site Internet de la Métropole Européenne de Lille (MEL) en septembre 2020 avec plusieurs articles publiés dans la « Voix du Nord » et « Nord Éclair ».

- Suite à notre conférence de presse nationale (26 juin), un article délivrant notamment les résultats de la collecte des MNU a été publié dans une cinquantaine de sites Internet propres aux grandes ou moyennes villes. Cette information de proximité est importante et complémentaire pour les administrés. Le tri affiné demandé pour la séparation des emballages en carton et notices pour le recyclage matière est précisé aussi.
- D'autres articles sur des sites Internet ou publications écrites de collectivités locales ont incité au retour des MNU en pharmacie. Par exemple, dans : « Vincennes Info » (juillet/août 2020) ; Vannes Mag (sept-oct 2020) ; ou dans plusieurs éditions locales de « L'hebdo du vendredi » du 26 novembre) comme à Reims, Epernay, Chalons...
- Un article sur l'application mobile « Tri » accompagnant les collectivités locales dans la réduction de leurs déchets en favorisant l'économie circulaire.
- Le Bassin d'Arcachon



Depuis 2018, le Bassin d'Arcachon, soucieux de préserver la qualité de l'eau et la santé de leurs administrés, a sensibilisé les professionnels de santé et les particuliers pour éviter les résidus médicamenteux dans les eaux et inciter au retour des MNU en pharmacie.





LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ ACTEURS ET RELAIS DE NOTRE COMMUNICATION

Les professionnels de santé (pharmaciens d'officines, grossistes-répartiteurs, entreprises du médicament), les pouvoirs publics (ARS, ADEME, observatoires des déchets, collectivités locales ou territoriales, associations de patients ou de consommateurs...) et les nombreux partenaires avec lesquels Cyclamed développe des actions de sensibilisation sont des relais clés pour déployer les messages de l'éco-organisme. De nombreux supports sont mis à leur disposition, en plus des espaces dédiés aux différents professionnels sur notre site internet www.cyclamed.org

**TOUS
TRI-ATHLÈTES
TOUS ATHLÈTES
DU TRI**

**RAPPORTEZ VOS
MÉDICAMENTS
NON UTILISÉS À
LA PHARMACIE**

+ d'info sur cyclamed.org

The graphic is a large green circle containing the text and the Cyclamed logo. The logo is a white cross with green leaves and the text 'le retour CYCLAMED'. The background of the graphic features a network of yellow circles connected by lines.

Tous les professionnels de santé ont reçu le « Flash Cyclamed »

(N°50. Décembre 2020)

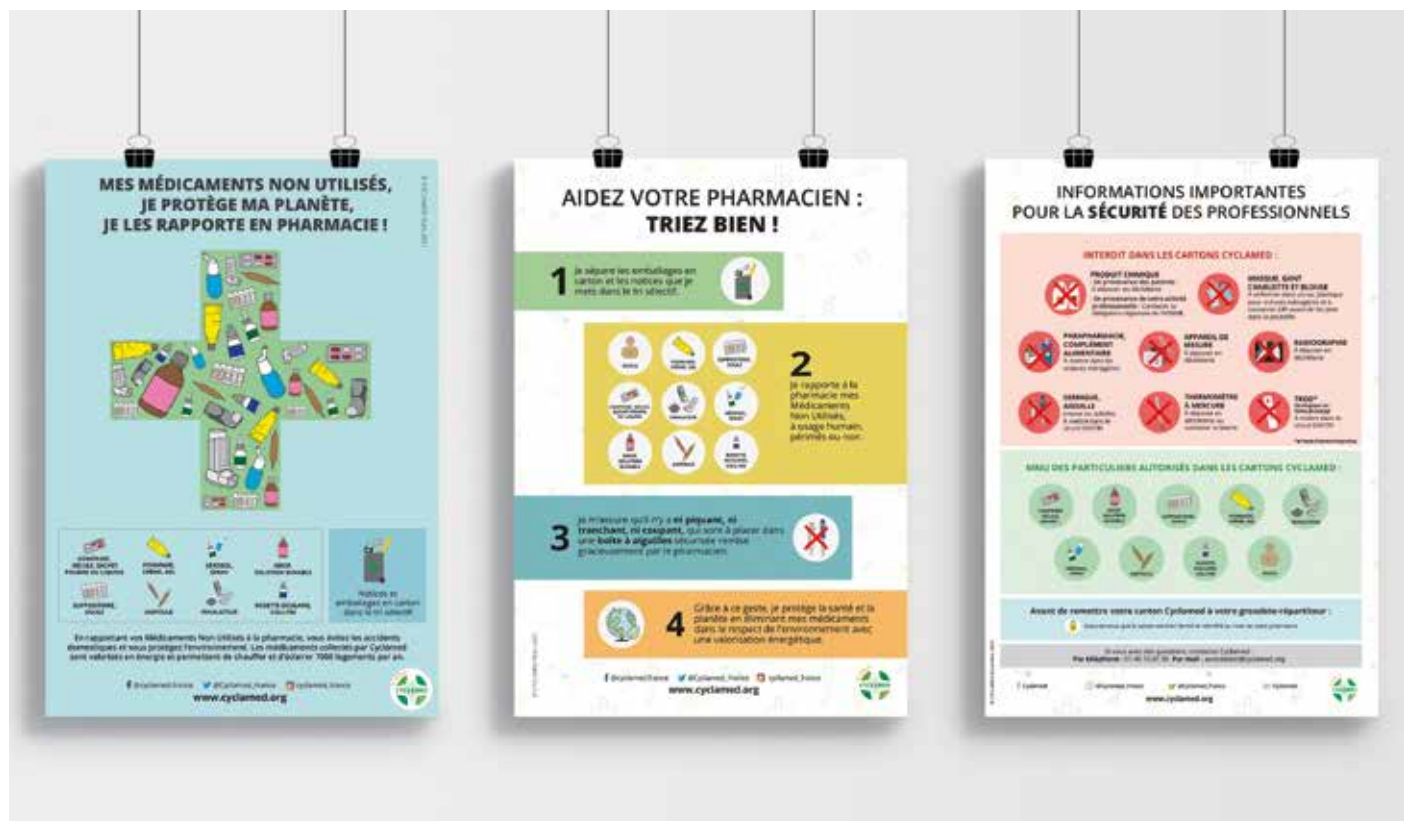
Il a été adressé à toute la profession pharmaceutique (pharmaciens, grossistes-répartiteurs, industriels), autorités et toutes les parties prenantes (associations de patients et de consommateurs, observatoires de déchets, facultés de pharmacie...)

Il a été diffusé à tous les pharmaciens de métropole, avec le « Quotidien du pharmacien » du 4 décembre 2020 auprès de 20 000 pharmaciens et par nos soins à tous les pharmaciens des DOM.



Autres supports de communication

Déclinés avec la nouvelle charte graphique, ils sont mis à la disposition de l'ensemble des professionnels de santé et plus particulièrement pour les équipes officinales et la patientèle.





- Des articles sur le site de l'Ordre et la newsletter du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens ont été publiés pour relayer les actualités de Cyclamed, surtout en juin/juillet, septembre et octobre. Les conseils régionaux en ont fait autant. Autant d'occasions utiles pour informer régulièrement sur les rappels réglementaires de la récupération obligatoire des MNU en pharmacie et l'interdiction de leur réutilisation, y compris à des fins humanitaires.
- Le Cespharm (Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française) a relayé les actualités de Cyclamed, notamment pendant les périodes de déconfinement et en mettant à disposition des officinaux les affiches et flyers de Cyclamed dans leur catalogue.

Une action spécifique pour les officinaux : le tampon encreur

Afin d'accompagner les pharmaciens dans leurs missions au quotidien, notamment leurs actions pédagogiques auprès de leur patientèle sur le retour des MNU en pharmacie, Cyclamed a adressé, le 18 février 2020, un outil original à toutes les pharmacies d'officine de métropole et d'Outre-mer : un tampon encreur pour apposer sur les ordonnances dispensées ou tout autre document officiel, la mention :

« Je protège notre planète, je rapporte mes médicaments à la pharmacie »

Un courrier, co-signé par Thierry Moreau Defarges (Président de Cyclamed) et Philippe BESSET (Président de la FSPF et vice-président de Cyclamed), accompagnait cet envoi soulignant la responsabilité du professionnel de la pharmacie dans la gestion complète du cycle de vie du médicament et l'importance du geste éco-citoyen du « réflexe Cyclamed » à la portée de tous, pour protéger l'environnement et la sécurité sanitaire domestique.

Plusieurs articles parus dans « le pharmacien de France » ont permis d'expliquer l'intérêt de ce nouveau support et de recueillir des témoignages de pharmaciens l'ayant utilisé.

Grâce à ce tampon encreur, l'étude BVA 2020 a révélé qu'il avait eu un impact important : 41 % des Français connaissent Cyclamed par les pharmacies (vs 33 % en 2019). Ce score du mode de connaissance est très élevé et au coude à coude, pour la première fois, avec la télévision. (cf étude BVA page 32)

Chères consœurs, chers confrères,

Pour vous accompagner dans vos missions au quotidien, notamment vos actions pédagogiques auprès de votre patientèle sur le retour des Médicaments Non Utilisés (MNU) à la pharmacie, nous avons le plaisir de vous adresser un outil original qui a déjà fait ses preuves. Il s'agit d'un tampon encreur pour apposer sur les ordonnances dispensées ou tout autre document, la mention :

« Je protège notre planète, je rapporte mes médicaments à la pharmacie »

En 2018 et 2019, en partenariat avec le Bassin d'Arcaçhon, une opération similaire a été menée dans l'objectif de protéger l'environnement et notamment la qualité de l'eau. La sensibilisation des particuliers est passée par les pharmaciens et les médecins. Celle-ci a remporté un vif succès auprès de tous les acteurs. Fort de ce constat, avec la Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France, l'association Cyclamed® a donc décidé de généraliser sur le plan national ce dispositif. L'ensemble des pharmacies françaises, toutes tenues de récupérer les MNU à usage humain, vont donc recevoir un exemplaire de ce tampon. Par un simple coup de tampon, vous soulignez votre responsabilité de professionnel de la pharmacie dans la gestion complète du cycle de vie du médicament et l'importance du geste éco-citoyen à la portée de tous.

Chaque échange avec vos patients est une opportunité pour les convier à s'impliquer comme « tri-athlètes ou athlètes du tri » en séparant des MNU les emballages en carton et les notices pour les mettre dans le tri sélectif. Pour les aider dans l'identification des produits de santé, un moteur de recherche* est à leur disposition sur le site internet www.cyclamed.org.

Nous vous remercions vivement pour votre engagement au quotidien qui contribue à protéger la sécurité sanitaire domestique et l'environnement. Nous vous souhaitons une bonne utilisation ! Bien confraternellement.

Thierry MOREAU DEFARGES
Président de CYCLAMED

Philippe BESSET
Président de la FSPF
Vice-président de Cyclamed

* Ce moteur de recherche est actualisé par la base du Ministère de la Santé.



Opération « Je protège ma planète »

En février dernier, l'association Cyclamed s'est associée à la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) pour offrir à tous les officinaux (métropole et outre-mer) un outil de sensibilisation des patients au bon usage du médicament. Il s'agissait d'un tampon encreur portant la mention « Je protège notre planète, je rapporte mes médicaments à la pharmacie ». Retour sur cette opération avec deux pharmaciens qui utilisent ce tampon dans leur officine.



Le tampon permet d'ouvrir le dialogue avec les patients.

Florence Normand,
titulaire à Cérêt
(Pyrénées-Orientales)

« J'ai reçu un premier tampon encreur avant le confinement mais je trouvais que ce n'était pas suffisant. Je souhaitais pouvoir en disposer d'un par comptoir. J'ai donc demandé à Cyclamed de m'en fournir un supplémentaire et j'en ai fait fabriquer cinq autres de mon côté. Depuis, nous l'apposons systématiquement sur toutes les ordonnances que nous dispensons. L'idée est très bonne, car le message apparaît sur le volet de l'ordonnance que le patient conserve pour lui. Mon officine est très engagée dans le recyclage et l'écoresponsabilité. De nombreux patients nous rapportent déjà leurs médicaments non utilisés et cette opération devrait inciter les autres à acquiescer ce réflexe. Quoi qu'il en soit, cela montre l'implication de la pharmacie et permet d'ouvrir le dialogue avec les patients. Nous avons en effet un rôle pédagogique pour notamment expliquer que les emballages des médicaments sont destinés au tri sélectif à des fins de recyclage. De plus, beaucoup de personnes pensent encore que nous récupérons les médicaments pour les envoyer dans des pays qui en ont besoin. Quand nous leur expliquons qu'ils sont en réalité incinérés, certains nous disent qu'ils préfèrent les jeter à la poubelle ! Du coup, le tampon permet de leur faire comprendre que ce geste permet de les récupérer en officine, dans un circuit sécurisé, afin de produire de l'énergie et de ne pas polluer la planète. »



Les écrits restent et les paroles s'envolent.

Bruno Pagès,
titulaire à Montpellier
(Hérault)

Cyclamed tient à remercier tous les pharmaciens, en première ligne depuis des mois face à la crise sanitaire et qui continuent pourtant à se mobiliser pour la collecte des médicaments non utilisés (MNU). Ce geste éco-citoyen et responsable permet, dans le cadre du bon usage du médicament, de :

- protéger l'environnement en éliminant les MNU en toute sécurité et en permettant une valorisation énergétique pour éclairer et chauffer des logements.
- préserver la sécurité sanitaire domestique, en particulier pour les jeunes enfants et les seniors.

Un partenariat avec Pharma Radio :



Un partenariat a été mené avec la 1^{ère} radio en France destinée aux professionnels de la pharmacie, entreprises du médicament, étudiants en pharmacie et autorités du secteur santé. Conçue comme une radio d'information en continu, elle a diffusé tout au long de l'année, sous forme de fil rouge, 5 fois par jour selon des périodes, des chroniques de 3 minutes chacune intitulées « TRI-minutes Cyclamed ».

Une bannière Cyclamed était positionnée sur la page d'accueil du site de la radio.

De même, dans différents flashs de la rédaction, en fonction de l'actualité de Cyclamed, des informations ont été transmises pour tenir compte, lors de la crise sanitaire de la Covid 19, de l'évolution des messages pendant et hors périodes de confinement.

Pour la première fois, la conférence de presse nationale a été retransmise en direct et rediffusée en différé à plusieurs reprises pendant toute la semaine aux auditeurs de Pharma Radio.

L'objectif est d'informer largement les équipes officinales, afin qu'elles soient de vrais relais de proximité auprès de la patientèle.

Étudiants en pharmacie :

- Présentation de Cyclamed le 28 mai lors du bureau de l'Association pour la promotion des pharmacies expérimentales (APPEX) auprès des 60 membres constitués de pharmaciens d'officine enseignants

dans les facultés de pharmacie françaises et des universitaires responsables du parcours « Pharmacie d'officine ». Thème : « la pharmacie durable ».

- Faculté de pharmacie de Montpellier (13 novembre)
- Faculté de pharmacie de Strasbourg (23 novembre)



Les grossistes-répartiteurs :

Cyclamed fournit des vitrophanies ou autocollants Cyclamed (30 cm X 30 cm) à apposer sur la vitre ou porte arrière de leur camionnette de livraison.

Les grossistes-répartiteurs participent efficacement à nos COO régionaux. C'est ainsi l'occasion d'échanger sur leurs besoins et de répondre à d'éventuelles questions posées par leurs clients pharmaciens d'officine.

Les entreprises du médicament :

La newsletter Cyclamed annuelle :

Elle a été adressée début mars à 274 personnes de notre fichier des adhérents industriels.

Au sommaire :

- Les cotisations
- Les enjeux de la filière
- La sécurité au cœur des actions Cyclamed
- Informer, former et sensibiliser au tri des MNU
- Les chiffres-clés de Cyclamed

Les liens les plus cliqués concernent la campagne grand public et le partenariat avec la fondation du souffle.

Sensibilisation des salariés d'entreprises du médicament :

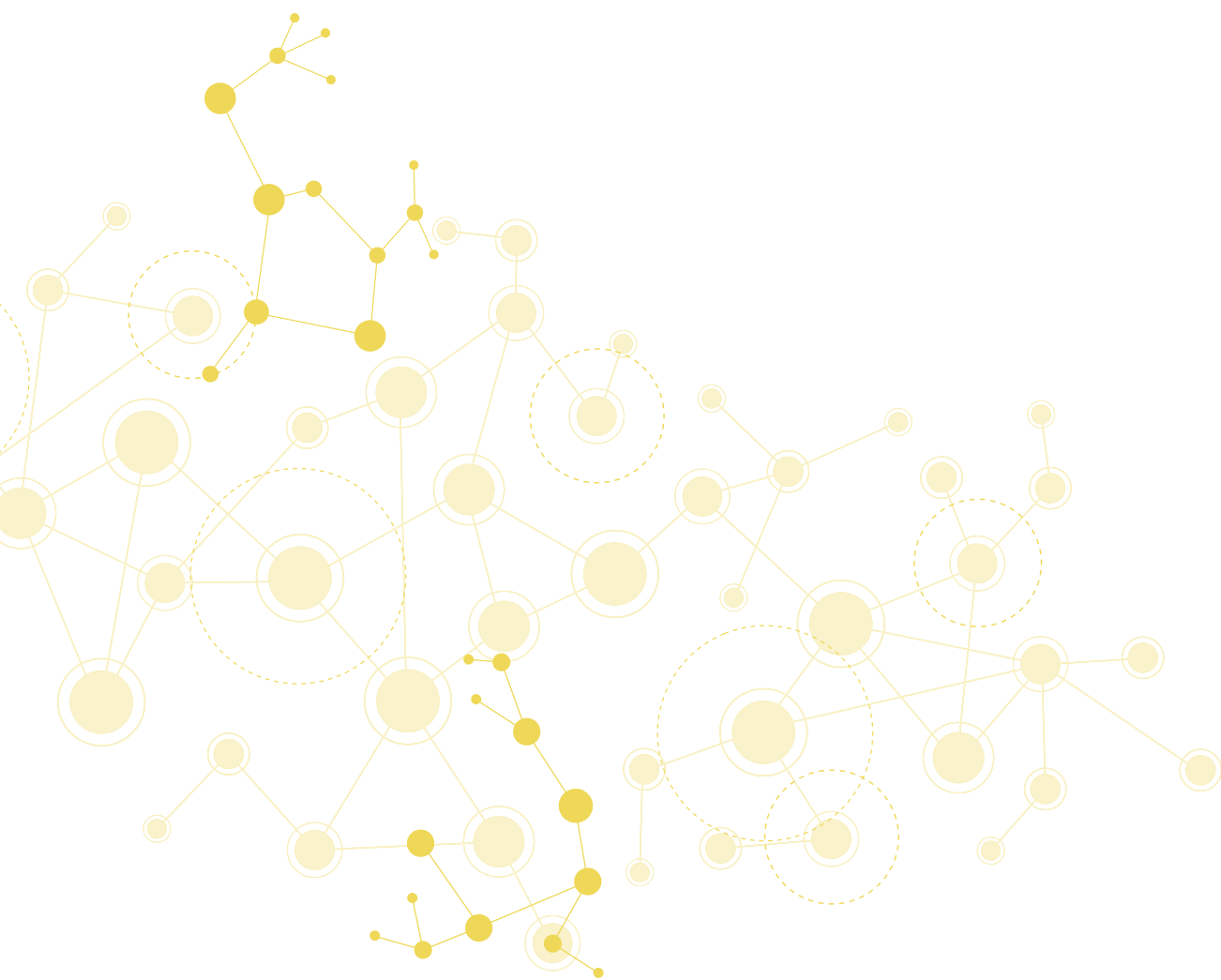
En 2020, plusieurs autres partenariats avec des industriels du secteur pharmaceutique ont été concrétisés pour sensibiliser leurs salariés et faire de chacun d'eux, un ambassadeur auprès de leurs proches :

- Chiesi (24/11)
- Chugai (26/11)

Une présentation aux salariés de Chugai France s'est déroulée le jeudi 26 novembre et elle a été jugée « très intéressante ». Réalisée en visio, elle a réuni plus de 45 personnes et enregistrée, elle a été mise à disposition ensuite sur l'intranet de l'entreprise du médicament.

De façon vivante, un quiz et un jeu de questions/réponses ont permis d'assurer une bonne participation.







06

RÉSULTATS FINANCIERS

RÉSULTATS FINANCIERS (HT)

QUELQUES COMMENTAIRES

Cotisations

Elles sont obtenues exclusivement des laboratoires pharmaceutiques en appliquant 0,0032 € HT par boîte de médicament.

Achats

Avec 2 192 K€, ils représentent 23 % des charges totales de l'exercice. Les cartons constituent le seul poste des achats.

Élimination

Avec 5 262 K€, l'élimination des MNU et des emballages associés représente 55 % des charges totales de l'exercice. Le coût d'élimination d'une tonne de déchets (incinération + location + transport) est de 283 € en 2020, dont 135 € pour l'incinération avec valorisation énergétique en forte hausse due en partie à l'application des mesures sanitaires, à comparer à (incinération + location + transport) 247 € en 2019, dont 117 € pour l'incinération.

Études

Elles correspondent à l'étude qualitative barométrique annuelle BVA, au contrôle périodique obligatoire de l'association par Ernst & Young, au post-test de l'affichage métro/bus, aux données du GERS et aux missions des facilitateurs dans les DROM-COM.

Communication

Les dépenses s'élèvent à 1 088 K€, soit 11 % des charges totales de l'exercice. 88% d'entre elles ont été investies dans la campagne télévisée (546 760 €), la campagne d'affichage (145 819 €), les spots radio (67 955 €), les réseaux sociaux (pour 129 810 €), le site internet Cyclamed (36 991 €) et la presse écrite (31 153 €). 5% correspondent à la Communication Interne et Professionnelle (COO régionaux et nationaux, lettre d'information, newsletter des

industriels, supports de communication) 5% en prestations fonctionnelles (Honoraires d'agence, prestations diverses, rapport d'activité) et 2% en Décisions Évènementielles (Partenariats, forum).

Recherche & Développement

Ces dépenses correspondent à l'étude de caractérisation annuelle par SODAE, aux tests de conformité des cartons Cyclamed, à l'étude sur le gisement des MNU par CSA et l'étude de nudge par BVA.

Frais de fonctionnement

Ils s'élèvent à 590 K€ et représentent 6 % des charges totales de l'exercice. La ligne prestations diverses se rapporte aux postes : entretien et équipement, assurance, documentation générale, personnel extérieur, honoraires, honoraires juridiques, formation, frais de déplacement, frais de sensibilisation au dispositif, courses, frais de mission et réception, frais postaux, frais téléphoniques, frais bancaire, cotisations diverses.

Provisions pour charges futures

Conformément au cahier des charges de l'agrément de Cyclamed, l'ensemble des cotisations diminué de l'ensemble des charges a été doté en provisions pour charges futures.

À fin 2020, ces provisions cumulées atteignent 2 827 K€.





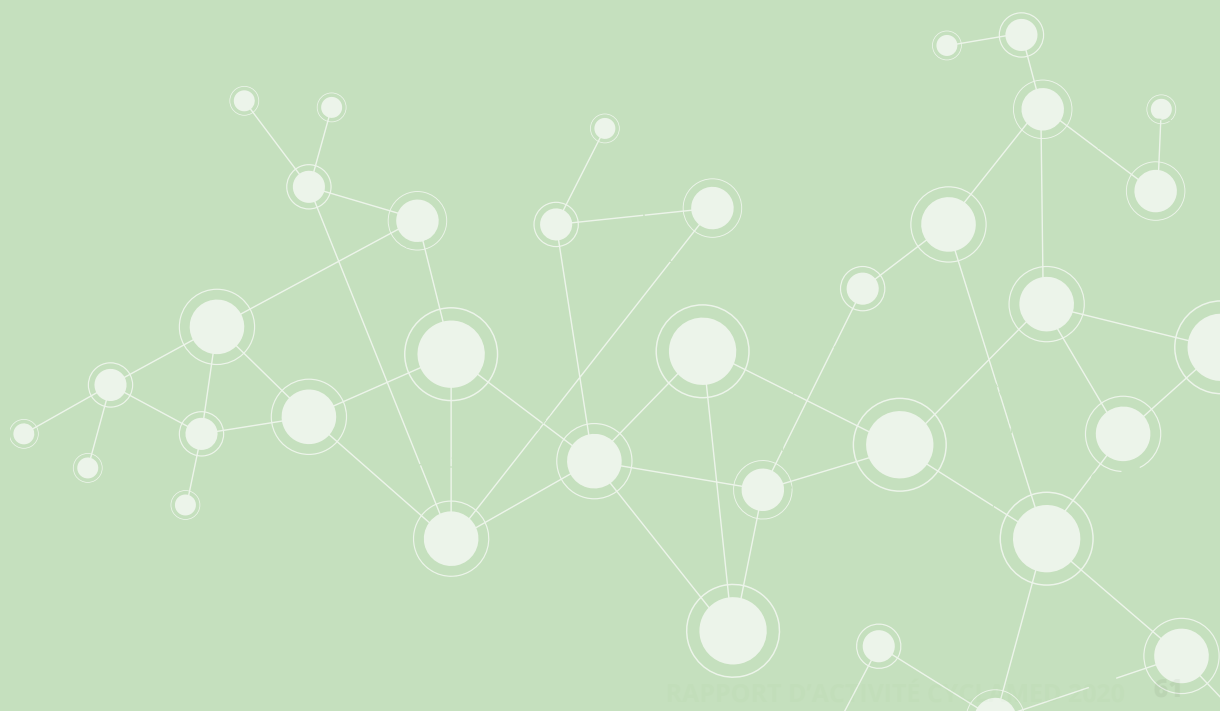
Comptes de résultats (en Euros)

A. PRODUITS	Exercice 2019	Exercice 2020
1. Cotisations MNU et emballages associés	9 796 646,23	9 630 571,84
2. Cotisations MNU et emballages associés s/exercices antérieurs	25 111,43	-3 337,51
3. Reprise de provision	36 000,00	0,00
4. Transfert de charges d'exploitation	3 845,35	750,67
TOTAL PRODUITS	9 861 603,01	9 627 985,00
B. CHARGES		
1. Achats	2 393 661,02	2 192 339,22
- Cartons	2 393 661,02	2 192 339,22
2. Élimination	5 184 846,16	5 261 657,68
- Grossistes Répartiteurs	1 495 933,28	1 523 708,52
- Location bennes	327 966,62	340 136,23
- Transport déchets	1 608 255,54	1 619 199,43
- Incinération	1 752 690,72	1 778 613,50
3. Études & Audits	58 129,14	112 747,96
4. Communication	1 115 493,47	1 087 950,61
- Communication Grand Public	950 890,78	958 488,00
- Communication Interne et Professionnelle	21 127,58	49 452,83
- Décisions évènementielles	82 426,50	26 405,00
- Prestations fonctionnelles	61 048,61	53 604,78
5. Campagne Nationale Autorités	30 800,98	29 432,45
6. Recherche & Développement	72 533,20	155 332,50
7. Frais de fonctionnement	567 168,80	589 909,09
- Personnel	386 579,07	432 852,14
- Locaux	68 845,47	69 503,74
- Prestations diverses	92 396,55	63 951,53
- Impôts et Taxes	7 575,33	9 962,07
- Dotation aux amortissements	11 772,38	13 639,61
8. Prov. Pour charges Futures	471 119,47	204 314,26
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	9 893 752,24	9 633 683,77
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-32 149,23	-5 698,77
RÉSULTAT FINANCIER	29 461,67	5 698,77
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 687,56	0,00
RÉSULTAT COMPTABLE	0,00	0,00
RÉSULTAT FISCAL	0,00	0,00



ANNEXES

Cyclamed au jour le jour	p.61
Glossaire	p.62
Entreprises du médicament.....	p.64



CYCLAMED AU JOUR LE JOUR

RELATIONS ET RENCONTRES PRIVILÉGIÉES

16 janvier – 13^{èmes} rencontres AMORCE
22 janvier – Réunion Adelphe - Cyclamed
23 janvier – Réunion CSRP - Cyclamed
28 janvier – Réunion LEEM - Cyclamed
29 janvier – Réunion DGPR - Cyclamed
18 février – Nudge Lab BVA
28 février – Réunion DASTRI – Cyclamed
27 mai – Réunion de travail LEEM - Cyclamed
3 juin – Réunion DGS – Cyclamed
26 juin – Conférence de presse nationale
27 août – Réunion UPSA – Cyclamed
8 septembre – Réunion CSRP - Cyclamed
14 septembre – Réunion ONP – Cyclamed
18 septembre – Réunion Adelphe - Cyclamed
30 septembre – Réunion Groupe VYV - Cyclamed
8 octobre – Réunion Cyclavet - Cyclamed
14 octobre – Réunion DASTRI - Cyclamed
26 novembre – Présentation Cyclamed – Chugaï
2 décembre – Réunion LEEM – Cyclamed
17 décembre – Réunion ADEME DSREP - Cyclamed

RENCONTRES DE GOUVERNANCE

9 janvier - COPIL
14 janvier - COO Nantes et Point presse régionale
21 janvier - CA du 2^{ème} semestre de 2019
3 février - COPIL
6 février - COO Lille et Point presse régionale
3 mars – COPIL
12 mars – COO Orléans et Point presse régionale
9 avril – COPIL
Avril/Mai – 2^{ème} contrôle périodique

62 **RAPPORT D'ACTIVITÉ CYCLAMED 2020**

19 mai – COPIL
Du 2 au 15 juillet – Étude gisement en Outre-mer
9 juin – COPIL
Du 17 juin au 18 juillet – Phase 1 Étude gisement CSA
22 juin – CA n° 1 – 2020
9 juillet – COO Dijon et Point presse régionale
23 juillet – COO Besançon et Point presse régionale
16 juillet – COPIL
4 septembre - AG
8 septembre – COPIL
Du 8 septembre au 3 octobre – Phase 2 Étude gisement CSA
10 septembre – Étude Sodae chez Alliance Healthcare Le Mans
11 septembre – Étude Sodae à la CERP BA Rennes
15 septembre – COO Rouen et Point presse régionale
22 septembre – Étude Sodae à l'OCP Toulouse
15 octobre – COO Limoges et Point presse régionale
16 octobre – COPIL
10 novembre – COPIL
13 novembre – Faculté de Montpellier
19 novembre – COO Reims et Point presse régionale
23 novembre – Faculté de Strasbourg
24 novembre – COO National
25 novembre – Argus Factory des assurances
27 novembre – Symposium Européen des Micropolluants
9 décembre – CA n° 2 - 2020
10 décembre – COO Bordeaux et Point presse régionale
15 décembre – COPIL

DOM COM

5 février - CoTech interfilières REP Guadeloupe
5 mars - CoTech interfilières REP n° 4 La Réunion
28 mai - CoTech interfilières REP n° 7 Martinique
4 juin - CoTech interfilières REP n° 4 Guadeloupe
16 juin - CoTech interfilières REP n° 4 Guyane
17 novembre - CoTech interfilières REP n° 5 La Réunion
18 décembre - CoTech interfilières REP n° 5 Guadeloupe

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

AEPA : Association des Étudiants en Pharmacie d'Amiens

AG : Assemblée Générale

AH : Alliance Healthcare

AMM : Autorisation de Mise sur le Marché

ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé

APR : Association de Pharmacie Rurale

ARS : Agence Régionale de Santé

BAA : Boîte À Aguille

BPD : Bonnes Pratiques de Distribution

BSD : Bordereau de Suivi des Déchets

BVA : Brûlé, Ville et Associé. Institut d'études et de conseil

BVT : Bureau de Vérifications techniques. Bureau d'études

CA : Conseil d'Administration

CAC : Commissaire Aux Comptes

CDD : Contrat à Durée Déterminée

SERPE : Coopérative d'Exploitation et de Répartition Pharmaceutique

CFREP : Commission des filières REP

CGL - 31 : Confédération Générale du Logement Haute Garonne - 31

CIR : Commission d'Informations et de Réflexions

CNIM : Constructions Industrielles de la Méditerranée

CNOP : Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens

COO : Comité d'Orientation Opérationnel

COPIL : Comité de Pilotage

CPP : Comité des Parties Prenantes

CR : Conseil Régional

CROP : Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens

CTRC : Centres Techniques Régionaux de la Consommation

CSA : Consumer Science & Analytics. Institut d'études et de conseil

CSR : Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DASTRI : éco-organisme pour les DASRI des patients en auto-traitement

DAU : Délivrance A l'Unité

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DGPR : Direction Générale de la Prévention des Risques, rattachée au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire

DIM : Déchet Issu du Médicament

DPO : Délégué à la Protection des Données ou Data protection officer

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DROM COM : Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer

DUER : Document Unique d'Évaluation des Risques

EHPAD : Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EO : Eco-organisme

EPI : Équipement de Protection Individuelle

EY : Ernst & Young

FNADE : Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement

FSPF : Fédération des Syndicats Pharmaceutiques de France

FOQ : Fiche d'Observation Qualité

GIP : Groupement d'Intérêt Public

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

JO : Journal Officiel

LEEM : Les Entreprises du Médicament

MCE : Maison de la Consommation et de l'Environnement

MNU : Médicaments Non Utilisés

MOOC : Massive Open Online Course, en français formation en ligne ouverte à tous

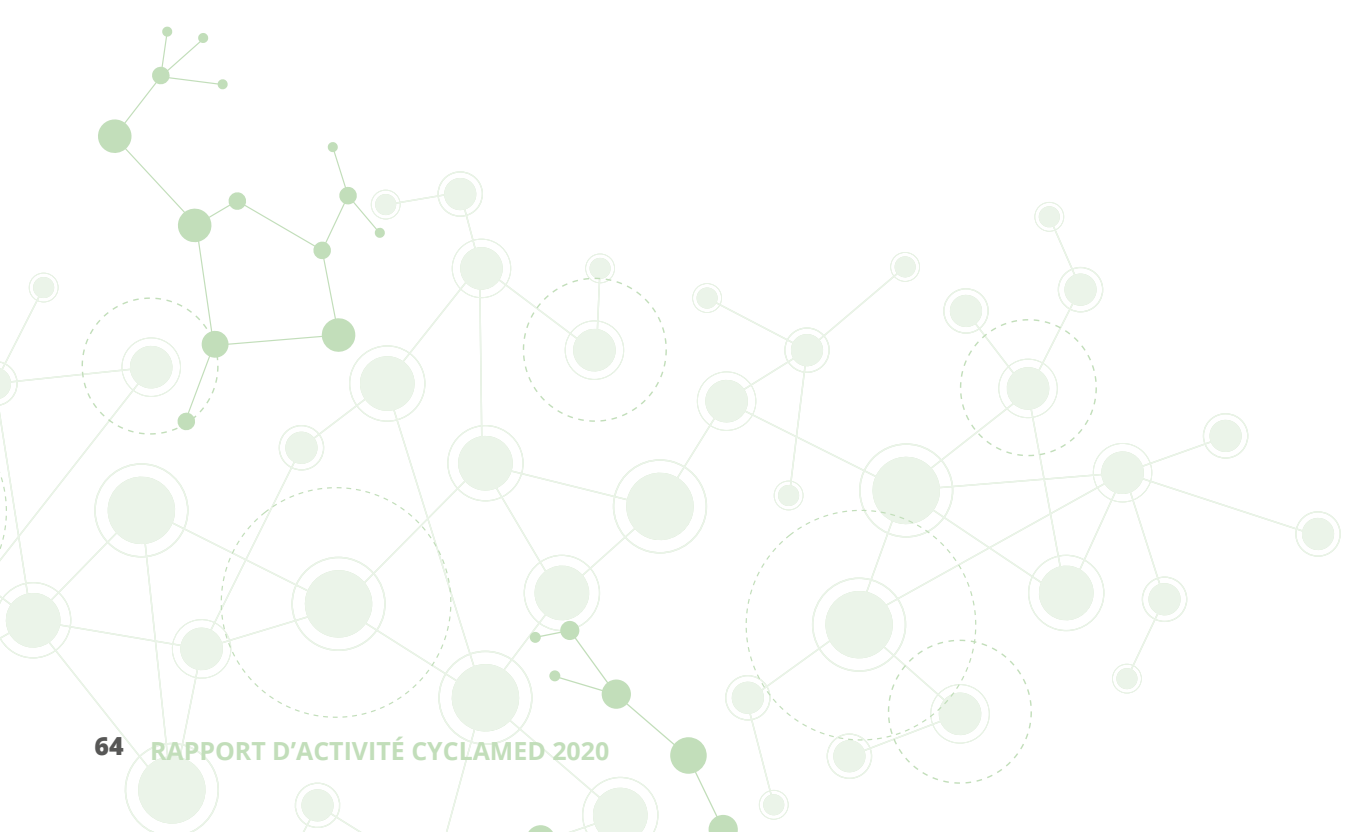
OCP : Office Commercial Pharmaceutique

ORDECO : Observatoire Régional des Déchets et de l'Économie Circulaire en Occitanie

ORDIF : Observatoire Régional des Déchets d'Île de France

PCA : Plan de Continuité d'Activité
PDA : Préparation de Dose à Administrer
PRPGD : Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets
PUI : Pharmacie à Usage Intérieur
R&D : Recherche et Développement
REP : Responsabilité Élargie du Producteur
REMPAR : Réseau de suivi et d'expertise des Micro Polluants du bassin d'Arcachon
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RRM : Rhin Rhône Méditerranée
SETRAD : Société pour l'Environnement et le Traitement des Déchets
SCCU : Société Colmarienne de Chauffage Urbain
SHMVD : Société Haut-Marnaise de Valorisation des Déchets
SIBA : Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon
SICR : Syndicat de l'Importation et du Commerce de la Réunion

SNVE : Société Normande de Valorisation Énergétique
SODAE : Société de Diagnostic Air Eau
UNPF : Union Nationale des Pharmacies de France
URPS : Union Régionale des Professionnels de Santé
USPO : Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine
UVE : Unité de Valorisation Énergétique
VRVD : Véolia Recyclage et Valorisation des Déchets



ENTREPRISES DU MÉDICAMENT ADHÉRENTES 2020

- 1 ABBVIE SAS
- 2 ACCORD HEALTHCARE FRANCE
- 3 ADARE PHARMACEUTICALS SAS
- 4 ADDMEDICA
- 5 ADVICENNE SA
- 6 AGUETTANT
- 7 ALCON FRANCE
- 8 **ALEXION PHARMA FRANCE** *NOUVEAU*
- 9 ALFASIGMA
- 10 ALK ABELLO
- 11 ALLERGAN FRANCE S.A.S.
- 12 ALLIANCE PHARMA FRANCE SAS
- 13 ALMIRALL SAS
- 14 ALMUS FRANCE
- 15 ALTER
- 16 AMGEN SAS
- 17 AMICUS THERAPEUTICS SAS
- 18 AMRING SARL
- 19 ARKOPHARMA
- 20 ARROW GENERIQUES SAS
- 21 ASPEN FRANCE
- 22 ASTELLAS PHARMA
- 23 ASTRAZENECA
- 24 AUVEX
- 25 B. BRAUN MEDICAL
- 26 BAILLEUL
- 27 BAILLY-CREAT
- 28 BAXTER SAS
- 29 BAYER HEALTHCARE SAS
- 30 BESINS INTERNATIONAL
- 31 BIOCODEX
- 32 BIOGARAN SAS
- 33 BIOGEN FRANCE
- 34 BIOLUZ SA SCOP
- 35 BIOPROJET PHARMA
- 36 BOEHRINGER INGELHEIM FRANCE SAS
- 37 BOIRON
- 38 BRACCO IMAGING FRANCE
- 39 BRISTOL-MYERS SQUIBB
- 40 C.C.D.
- 41 CAG PHARMA
- 42 CELGENE
- 43 **CEMAG CARE** *NOUVEAU*
- 44 CHAIX ET DU MARAIS LAVOISIER
- 45 CHAUVIN BAUSCH & LOMB
- 46 CHEPLAPHARM FRANCE
- 47 CHIESI S.A.S.
- 48 CHUGAI PHARMA FRANCE
- 49 COOPER
- 50 CRINEX SA
- 51 CRISTERS
- 52 CSL BEHRING SA
- 53 CSP
- 54 DAIICHI SANKYO FRANCE
- 55 DB PHARMA
- 56 DELBERT
- 57 DIETETIQUE ET SANTE SAS
- 58 DU GOMENOL
- 59 EFFIK
- 60 EG LABO - Eurogenerics
- 61 EISAI SAS
- 62 ELERTE
- 63 ETHYPHARM
- 64 EUROPHTA
- 65 EUSA PHARMA FRANCE SAS
- 66 EXPANSCIENCE
- 67 FERRING SAS
- 68 FRESENIUS KABI FRANCE
- 69 GALDERMA INTERNATIONAL
- 70 GE HEALTHCARE SAS
- 71 GEDEON RICHTER FRANCE
- 72 GENEVRIER S.A.
- 73 GERDA
- 74 GIFRER BARBEZAT SAS
- 75 GILBERT
- 76 GILEAD SCIENCES SAS
- 77 GIPHAR
- 78 GLAXOSMITHKLINE
- 79 GLAXOSMITHKLINE SANTE GRD PUB.
- 80 GRIMBERG S.A.
- 81 GRUNENTHAL
- 82 GUERBET
- 83 H.A.C. PHARMA
- 84 H2 PHARMA
- 85 HOMEOPATHIE ROCAL SA
- 86 HOMME DE FER
- 87 HORUS PHARMA
- 88 HRA PHARMA FRANCE
- 89 IMAXIO
- 90 INCYTE BIOSCIENCES FRANCE
- 91 INDIVIOR FRANCE SAS
- 92 INNOTECH INTERNATIONAL SAS
- 93 IPRAD PHARMA
- 94 **IPSEN CONSUMER HEALTHCARE** *NOUVEAU*
- 95 IPSEN PHARMA SAS
- 96 JANSSEN CILAG
- 97 JAZZ PHARMACEUTICALS FRANCE
- 98 Johnson & Johnson Santé Beauté Fr.
- 99 JOLLY JATEL
- 100 JUVISE PHARMACEUTICALS
- 101 KEOCYT
- 102 KREUSSLER & CO
- 103 KRKA FRANCE



104 KYOWA KIRIN PHARMA	134 NORDIC PHARMA SAS	162 SANOFI-AVENTIS FRANCE
105 LA TISANE PROVENÇALE	135 NORGINE SAS	163 SANTEN SAS
106 LABCATAL	136 NOVARTIS PHARMA SAS	164 SCIENCEEX
107 Laboratoire DES GRANIONS	137 NOVO NORDISK	165 SERB SAS
108 LABORATOIRE X.O.	138 OHRE PHARMA	166 SHIRE FRANCE SA
109 Laboratoires BOUCHARA - RECORDATI SAS	139 OMEGA PHARMA FRANCE	167 SOFIBEL
110 LAPHAL	140 OTSUKA PHARMACEUTICAL FRANCE	168 STALLERGENES SAS
111 LEHNING S.A.S.	141 P&G HEALTH FRANCE SAS	169 STRADIS
112 LEO PHARMA SA	142 PANPHARMA	170 SUBSTIPHARM NOUVEAU
113 LES LABORATOIRES SERVIER	143 PFIZER	171 SUNSTAR FRANCE
114 Les laboratoires SUPER DIET	144 PFIZER PFE FRANCE	172 SWEDISH ORPHAN BIOVITRUM
115 LFB BIOMEDICAMENTS	145 PFIZER SANTE FAMILIALE	173 TAKEDA FRANCE SAS
116 LILLY FRANCE SAS	146 PHARMA DEVELOPPEMENT SAS	174 TECHNI-PHARMA
117 LUNDBECK	147 PHARMA LAB SAS	175 TEOFARMA s.r.l.
118 MACOPHARMA	148 PHARMASTRA	176 TEVA SANTE
119 MAJORELLE	149 PHARMY II STRATEGY CENTER	177 THEA PHARMA
120 MAYOLY-SPINDLER	150 PIERRE FABRE DERMATOLOGIE	178 THERABEL LUCIEN PHARMA
121 MEDAC	151 PIERRE FABRE MÉDICAMENT	179 TILLOTTS PHARMA FRANCE
122 MELISANA PHARMA FRANCE SAS	152 PIONNEAU	180 TONIPHARM
123 MENARINI FRANCE	153 PROCTER & GAMBLE PHARMAC. Fr.	181 TRADIPHAR S.A.
124 MERCK SERON	154 PROVEPHARM	182 UCB PHARMA SA
125 MSD FRANCE	155 R&D PHARMA	183 UPSA SAS
126 MSD Vaccins	156 RANBAXY Pharmacie Génériques	184 URGO
127 MUNDIPHARMA	157 RECKITT BENCKISER HEALTHCARE	185 VERTEX PHARMACEUTICALS SAS
128 MYLAN MEDICAL SAS	158 ROCHE SAS	186 VIFOR FRANCE
129 MYLAN SAS	159 S E R P	187 ViiV HEALTHCARE
130 NEGMA	160 SANDOZ	188 VISUFARMA
131 NEURAXPHARM	161 SANOFI PASTEUR EUROPE	189 WELEDA SA
132 NEXMED PHARMA		190 ZAMBON FRANCE SA
133 NOGUES		191 ZENTIVA NOUVEAU
		192 ZYDUS FRANCE

INDICATEURS RELATIFS AUX CONTRIBUTEURS

À l'aide du fichier Groupement pour l'Élaboration et la Réalisation de Statistiques (GERS), de nouvelles entreprises du médicament mettant des médicaments à usage humain en vente dans les pharmacies d'officine peuvent être portés à la connaissance de l'éco-organisme.

Dès lors, un appel de cotisation leur est envoyé afin de leur demander leur mise en conformité en réglant leur cotisation à Cyclamed®.



® GIE GERS est le groupement des entreprises pharmaceutiques garantissant l'exhaustivité et la qualité de la donnée de ventes des médicaments et des produits de santé, en pharmacie de ville et à l'hôpital, leur base de données est la référence auprès des pouvoirs publics.

